



CÉLINE BAULOZ
MARGARET WALTON-ROBERTS
ROSE JAJI
TAEHOON LEE

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
17, route des Morillons
C.P. 17
1211 Genève 19
Suisse
Tel. : +41 22 717 9111
Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int
Site web : www.iom.int

Photo de couverture : Migrants originaires du Myanmar et du Cambodge en Thaïlande. OIM 2022/Anat DUANGCHANG

Citation requise : Bauloz, C., M. Walton-Roberts, R. Jaji et T. Lee (2024). Genre et migration : Tendances, lacunes et mesures urgentes. In : Rapport *État de la migration dans le monde 2024* (M. McAuliffe et L.A Ouch, dir. publ.). Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève.

ISBN 978-92-9268-848-6 (PDF)

© OIM 2024



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales \(CC BY-NC-ND 3.0 IGO\)](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode).*

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

6 GENRE ET MIGRATION : TENDANCES, LACUNES ET MESURES URGENTES¹

Introduction



Voici les témoignages de deux migrants. Saurez-vous deviner le genre de chacun ?

« J'ai travaillé en Arabie saoudite pendant cinq ans. [...] Je suis rentré(e) au Bangladesh en 2019. À mon retour, j'ai commencé à travailler dans une petite usine locale. [...] Je fréquente également le bureau gouvernemental pour l'emploi, car j'aimerais repartir à l'étranger. Travailler à l'étranger nous permet d'épargner pour l'avenir ».

*Témoignage n° 1 : migrant(e) originaire d'Asie du Sud.
Extrait de GAATW, 2021.*

« Nous étions un groupe de garçons et de filles voyageant ensemble. Nous avons passé 40 jours dans le désert. [...] Beaucoup d'entre nous ont été enlevés avant d'arriver en Libye. Je suis resté(e) bloqué(e) sept mois en Libye. C'était terrible. J'ai été témoin du viol de l'un(e) de nos ami(e)s. C'était une très, très mauvaise expérience. [...] Les rebelles nous ont enlevés parce qu'ils veulent gagner de l'argent aux dépens des Africains. »

*Témoignage n° 2 : migrant(e) originaire d'Afrique de l'Ouest.
Extrait de WRC, 2019.*

Toute supposition sur le genre des deux migrants dont les témoignages sont reproduits ci-dessus reposerait sur des biais de genre qui ont été façonnés, au fil des siècles, par des normes et des stéréotypes de genre que la majorité de la population a intériorisés – plus ou moins inconsciemment. On estime que seulement 10,3 % de la population mondiale n'a pas de biais lié aux normes sociales relatives au genre². Ces biais, quoique plus visibles dans les sociétés adhérant à des normes sociales patriarcales et conservatrices, demeurent répandus dans le monde entier. Selon

¹ Céline Bauloz, Chargée de recherche principale, OIM ; Margaret Walton-Roberts, Professeur, Université Wilfrid Laurier et Balsillie School of International Affairs ; Rose Jaji, Chercheuse principale, Institut allemand pour le développement et la durabilité et Université du Zimbabwe ; Taehoon Lee, Économiste auxiliaire, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

² PNUD, 2022.

une vision stéréotypée des genres, les hommes sont généralement considérés comme des soutiens de famille, des expéditeurs de fonds et des décideurs au sein de leur famille. Les femmes, quant à elles, sont associées aux soins, au travail non rémunéré et à la vulnérabilité. En raison de ces normes et de ces biais de genre, on attribuerait probablement le premier témoignage à un homme et le deuxième à une femme, compte tenu notamment du rôle de « soutien de famille » qui est décrit dans le premier. Pourtant, le premier témoignage est celui d'une femme, tandis que le second est celui d'un jeune homme.

Les normes et les biais de genre ont des conséquences sur de nombreux aspects de la vie quotidienne. Ils revêtent toutefois une importance particulière pour les migrants, dont ils influencent l'expérience migratoire, si bien que la migration a été décrite comme un phénomène genré³. Outre une série d'autres facteurs qui se recoupent, tels que l'âge, la race, l'appartenance ethnique, la nationalité, le handicap, la santé et le statut socioéconomique, le genre a une incidence sur les différentes possibilités qui s'offrent aux migrants et sur les divers obstacles et risques auxquels ils peuvent être confrontés dans ce contexte⁴. Parce qu'elles établissent des rôles différents et des attentes distinctes pour les migrants en fonction de leur genre, les normes sociales des pays d'origine, des pays de transit et des pays de destination peuvent influencer certains aspects de la migration, par exemple la question de savoir quel membre d'un ménage peut rester ou migrer, les motivations des migrants et les options de migration, les pays de destination les plus prisés, le type et les moyens de migration, le but et l'objectif de la migration, le secteur d'emploi ou les disciplines étudiées, le statut accordé par la législation du pays, y compris sur le plan des droits et des prestations et bien d'autres aspects encore. Ces dimensions de genre de la migration ont à leur tour des conséquences sur les sociétés des pays d'origine, des pays de transit et des pays de destination. De même, dans les situations de déplacement, les questions de genre jouent un rôle fondamental dans les trajectoires, les situations vécues et la protection des personnes, voire dans leur décision même de fuir un pays, lorsque cette décision est liée à des actes de discrimination et de violence fondés sur le genre, contre lesquels certains pays peuvent accorder une protection internationale, y compris le statut de réfugié.

Les problèmes, les obstacles et les risques liés au genre qui touchent les migrants masquent souvent des inégalités de genre systémiques et structurelles plus générales qui doivent être mieux comprises et qui appellent des mesures plus efficaces, pour que chaque personne, quel que soit son genre, ait les mêmes chances de migrer et de vivre sa migration dans des conditions sûres, ordonnées et régulières. Parmi ces inégalités, celles qui concernent le pouvoir de décision et la segmentation de l'économie mondiale en fonction du genre sont particulièrement importantes pour expliquer les différents schémas migratoires selon le genre. L'égalité des genres a progressé dans le monde entier, mais le Programme des Nations Unies pour le développement signale que cette tendance ralentit, voire s'inverse dans certains pays depuis la pandémie de COVID-19, ce qui a un impact négatif sur le développement humain⁵. La discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression du genre et les caractéristiques sexuelles se poursuit, tandis que l'on observe, depuis une dizaine d'années, une tendance à la polarisation entre les pays où le degré d'acceptation est élevé et ceux où il est faible⁶. Les termes clés sont définis à l'appendice A.

Le principe juridique de la non-discrimination, y compris la non-discrimination fondée sur le genre⁷, sous-tend les évolutions politiques et juridiques en matière d'égalité des genres depuis plusieurs décennies. On peut notamment citer, au niveau mondial, l'adoption des instruments suivants : la Convention sur l'élimination de toutes les formes

³ Piper, 2008.

⁴ Boyd et Grieco, 2003 ; Lutz et Amelina, 2021.

⁵ PNUD, 2020 et 2022. Voir également ONU Femmes et DESA, 2022.

⁶ Flores, 2021.

⁷ Assemblée générale des Nations Unies, 1948 ; Nations Unies, 1966a et 1966b.

de discrimination à l'égard des femmes (1979) ; la Déclaration et le Programme d'action de Beijing (1995) ; les Principes de Jogjakarta (2006) et leurs dix principes additionnels en matière d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'expression de genre et de caractéristiques sexuelles (2016) ; le Programme de développement durable (2015), en particulier l'objectif de développement durable n° 5⁸. Dans le domaine de la migration, les initiatives mondiales ont reconnu la nécessité d'adopter une approche de la migration qui tienne compte des questions de genre, en particulier celles qui intéressent les femmes et les filles⁹. Les exemples les plus récents sont le Pacte mondial sur les réfugiés et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui marquent un engagement en faveur de l'égalité des genres et de la prise en compte des questions de genre¹⁰.

Dans ce contexte, le présent chapitre a pour objet de décrire et d'analyser la façon dont les questions de genre se recoupent avec celle de la migration internationale, ainsi que d'examiner ce qui peut être fait pour faire progresser l'égalité des genres dans le domaine de la migration. Compte tenu de l'ampleur du sujet, ce chapitre ne saurait être exhaustif. Il vise à donner un aperçu de certaines dimensions de genre importantes de la migration, l'objectif étant de mieux comprendre les interactions multiformes entre genre et migration. Un accent particulier est mis sur la migration de main-d'œuvre, car il s'agit de l'un des principaux types de migration (on estime que près de 70 % des migrants internationaux en âge de travailler sont des travailleurs migrants)¹¹, dont les tendances sont très genrées, ce qui s'explique par la ségrégation qui existe entre les genres dans l'économie mondiale. Le chapitre aborde également d'autres « types » de migration fortement différenciés selon le genre, tels que la migration familiale, notamment la migration par mariage¹². Il examine en outre les facteurs de déplacement et les conséquences sur les réfugiés en fonction du genre, ainsi que, plus généralement, les interactions entre le genre et l'irrégularité du statut. Étant entendu que ce sujet dépend du contexte, des exemples sont donnés pour différentes zones géographiques à travers le monde.

La première section présente le contexte historique, notamment la « féminisation des migrations ». La deuxième section explore les effets divers et multiples du genre sur les expériences vécues par les migrants tout au long du cycle migratoire, depuis leur départ du pays d'origine jusqu'à leur entrée et leur séjour dans le pays de transit ou de destination et, le cas échéant, leur retour au pays d'origine. La troisième section traite ensuite de la nécessité urgente d'adopter une approche de la gouvernance des migrations qui répond aux besoins en matière de genre et identifie quatre défis transversaux à relever, en mettant en relief des exemples de pratiques et d'interventions prometteuses. Enfin, le chapitre s'achève par une réflexion sur la complexité des liens multiformes entre la migration et les questions de genre, ainsi que sur l'importance d'assurer une gouvernance des migrations répondant aux besoins en matière de genre pour promouvoir l'égalité des genres de façon plus globale.

⁸ Nations Unies, 1979 et 1995 ; CIJ, 2007 et 2017 ; Assemblée générale des Nations Unies, 2015.

⁹ Bauloz, 2017.

¹⁰ Assemblée générale des Nations Unies, 2018a et 2018b ; voir également Assemblée générale des Nations Unies, 2016.

¹¹ OIT, 2021a.

¹² Faute de place, ce chapitre n'aborde pas la question de la mobilité internationale des étudiants, bien que le genre soit également pris en compte dans ce type de mobilité. Pour des informations sur les questions de genre dans le contexte de la mobilité internationale des étudiants, voir, par exemple, Raghuram et Sondhi, 2021.

Contexte actuel : De la féminisation des migrations à l'accroissement de l'écart mondial entre les genres dans le domaine de la migration

La migration, comme tout autre aspect de la vie d'une personne, demeure structurée par des normes de genre qui attribuent à chaque personne certains rôles et certaines attentes en fonction de son sexe physiologique à la naissance. De ce fait, la migration avait tendance à être décrite comme un phénomène dominé par les hommes, tandis que les femmes et les filles étaient considérées comme des migrantes rattachées (« *tied movers* ») qui suivaient leur mari ou leur père migrant, ou qui le rejoignaient ultérieurement, dans le cadre du regroupement familial. Les chercheurs spécialistes de la migration se sont intéressés de plus près à la migration et aux rôles attribués à chaque sexe lorsque les théories féministes sur la construction sociale du genre ont été formulées dans les années 1980 et 1990. Ces avancées théoriques ont marqué un tournant dans la compréhension des interactions entre les questions de genre et la migration au niveau des personnes, des ménages et de la société, ainsi que des incidences qu'ont les identités de genre, les rôles liés au genre et les rapports de genre sur l'agentivité des migrants, leur prise de décision, leurs schémas migratoires et les expériences qu'ils vivent tout au long du cycle migratoire¹³.

Dans les années 1980, les travaux de recherche sur la migration internationale des femmes ont fait apparaître que de plus en plus de femmes migraient de manière indépendante, notamment en tant que travailleuses migrantes, d'où le concept de féminisation des migrations¹⁴. Par la suite, cette notion a été systématiquement reprise dans la recherche sur la migration et le genre, et rarement remise en question depuis les années 1990¹⁵. Pourtant, il ressort d'un examen plus approfondi des tendances et des schémas migratoires qu'il convient de la nuancer. Les ensembles de données mondiales ne fournissent pas d'informations sur les migrants issus de la diversité de genre, la collecte de données ventilées par genre demeurant peu courante, mais les données mondiales ventilées par sexe restent utiles pour mieux comprendre les tendances démographiques d'un point de vue binaire.

S'il est vrai qu'historiquement, le nombre de femmes migrantes internationales s'est mis à augmenter constamment à partir de 1990¹⁶, les données montrent que l'écart entre les genres s'est creusé dans le monde au cours des deux dernières décennies¹⁷. Comme le soulignait la précédente édition du Rapport *État de la migration dans le monde* (voir la figure 1 ci-dessous), la part des femmes dans les migrants internationaux diminue depuis 2000, étant passée de 49,4 % à 48,1 %. L'écart par rapport à la proportion d'hommes est passé de 1,2 point de pourcentage en 2000 à 3,8 points de pourcentage en 2020.

¹³ Boyd, 2021.

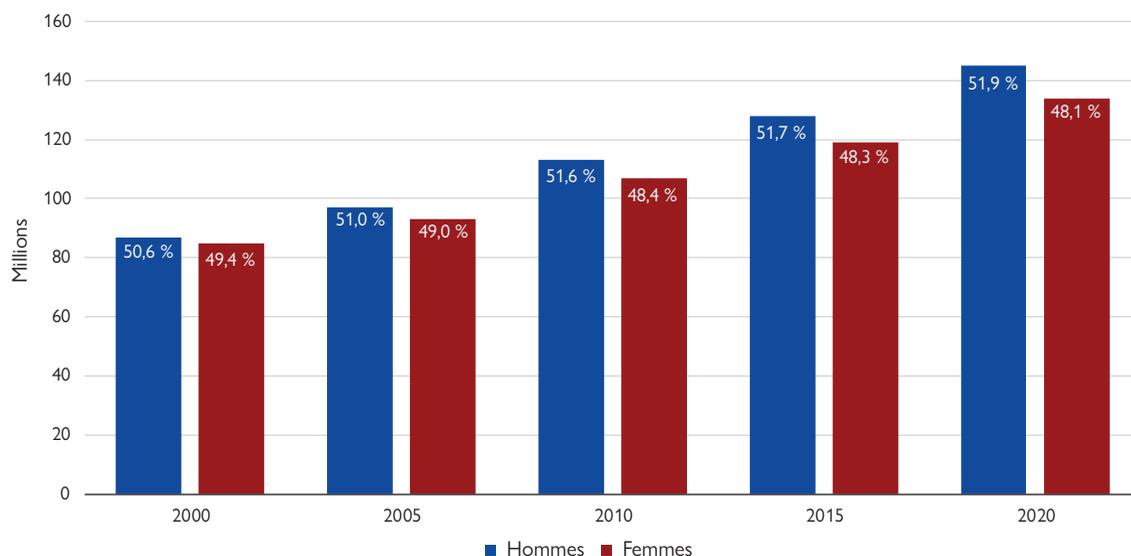
¹⁴ Donato et Gabaccia, 2015.

¹⁵ Boyd, 2021.

¹⁶ Donato et Gabaccia, 2016.

¹⁷ OIM, 2021b, pp. 27-28.

Figure 1. Répartition des migrants internationaux par sexe, 2000-2020

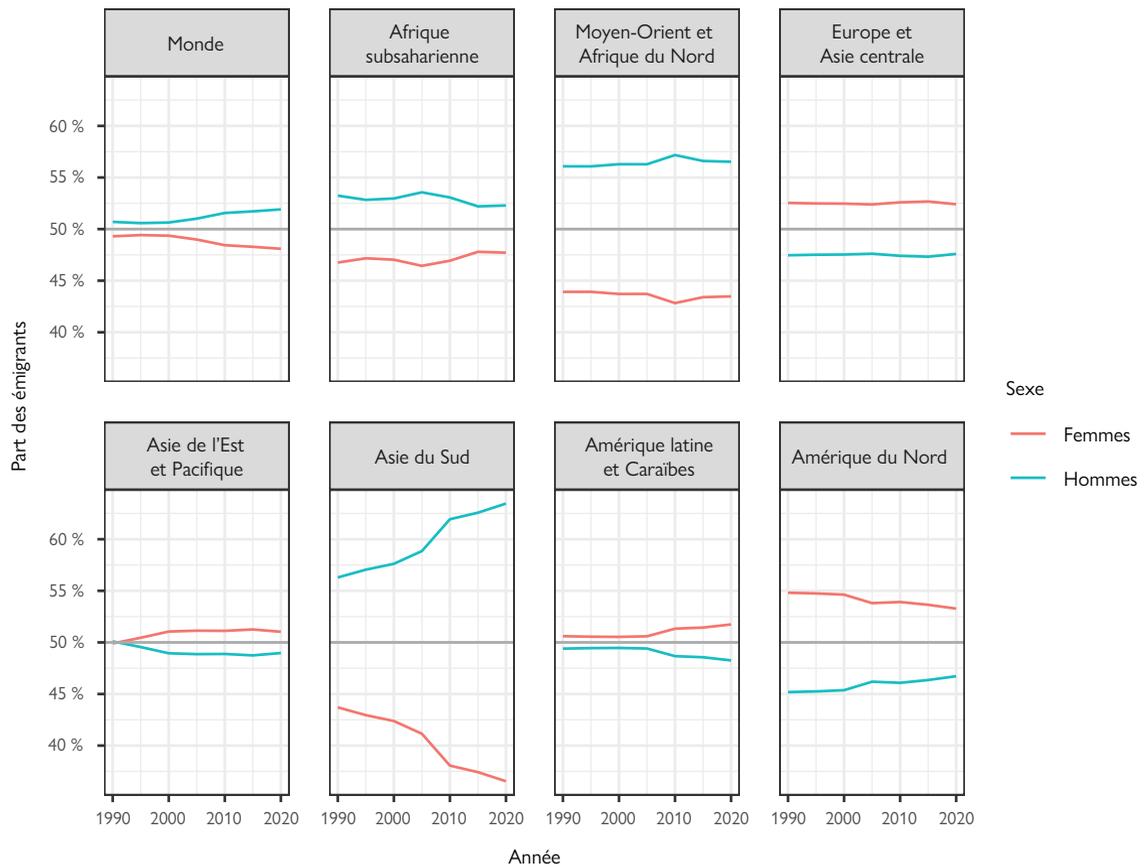


Source : OIM, 2021b, d'après DESA, 2021.

Ainsi, si le nombre de femmes migrantes a augmenté au fil des ans, les migrations ne se sont pas féminisées pour autant. Elle se sont au contraire masculinisées, au vu de la part des femmes et des hommes dans la population mondiale de migrants internationaux.

Ces tendances et schémas à l'échelle mondiale cachent toutefois de fortes variations selon les régions d'origine et de destination. Comme le montrent les figures 2 et 3, même si les femmes ont représenté une part prépondérante des migrants dans certaines régions du monde, les migrations ne se sont pas nettement féminisées au cours des trois dernières décennies, sauf, dans une certaine mesure, l'émigration au départ de l'Amérique latine et des Caraïbes et l'immigration à destination de l'Amérique du Nord. En revanche, dans certaines régions, elle se sont nettement masculinisées ; c'est le cas, notamment, de l'émigration en provenance de l'Asie du Sud et de l'immigration à destination du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

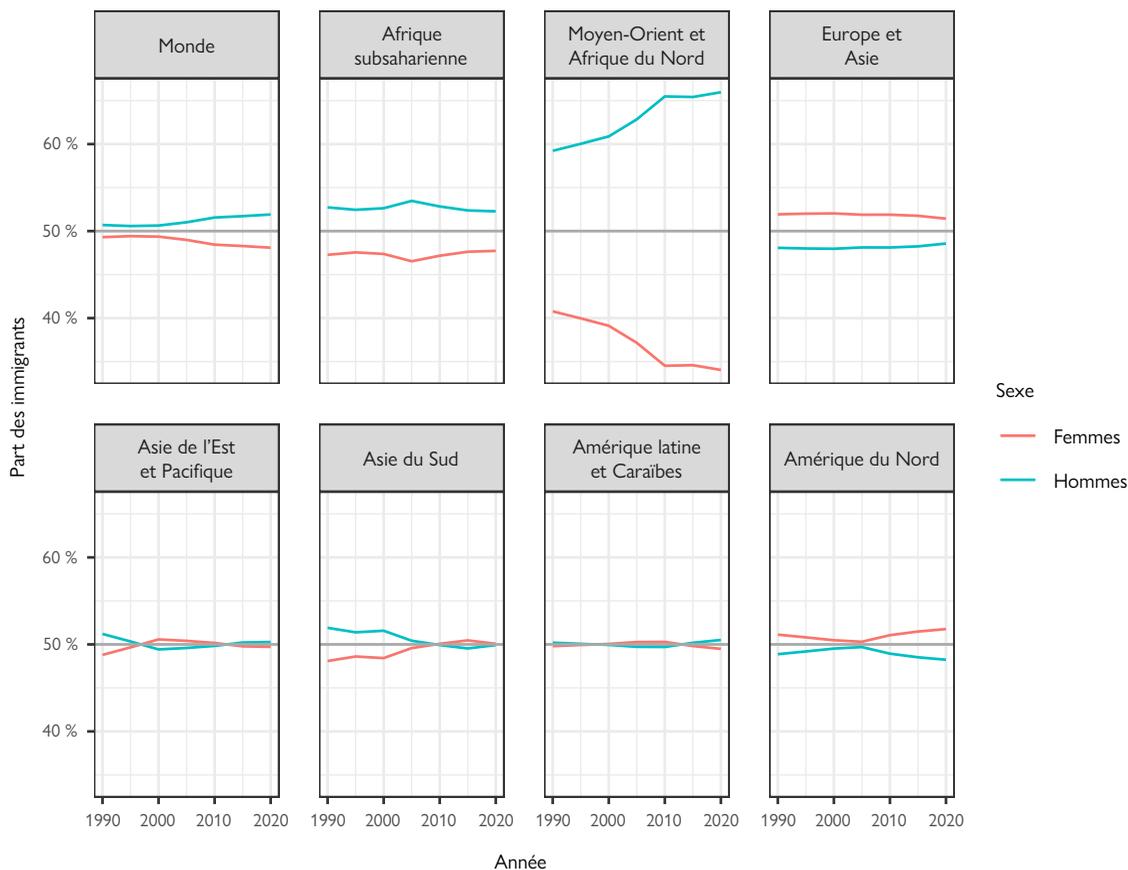
Figure 2. Part des femmes et des hommes dans la population de migrants internationaux, par région d'origine, 1990-2020



Source : Abel, 2022, d'après DESA, 2021.

Note : Catégorisation des régions telle qu'établie par l'auteur.

Figure 3. Part des femmes et des hommes dans la population de migrants internationaux, par région de destination, 1990-2020



Source : Abel, 2022, d'après DESA, 2021.

Note : Catégorisation des régions établie par l'auteur.

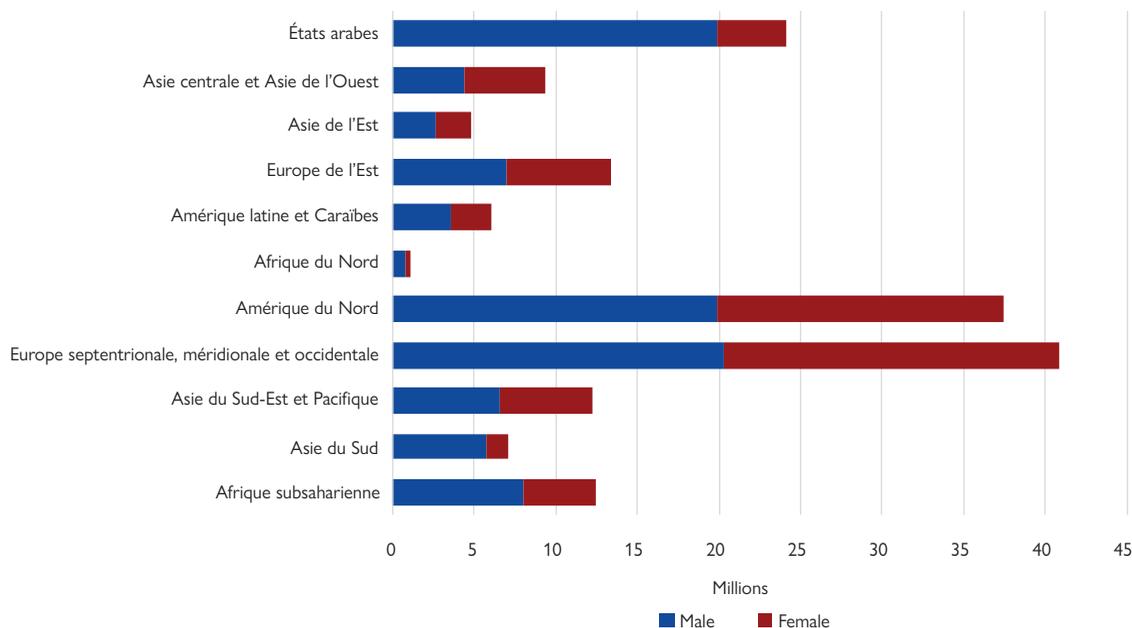
Les couloirs de migration de main-d'œuvre sont le principal facteur qui explique aussi bien l'écart entre les genres à l'échelle mondiale que les variations importantes qui existent entre les schémas genrés des migrations d'une région à l'autre. Premièrement, la migration de main-d'œuvre est la principale forme de migration et présente un écart encore plus important entre les genres que l'ensemble de la population de migrants internationaux. Selon les dernières données disponibles, les travailleurs migrants représentaient la majorité des migrants dans le monde en 2019, soit 62 % de la population de migrants internationaux¹⁸. Sur les 169 millions de travailleurs migrants que comptait alors le monde, 99 millions étaient des hommes (58,5 %) et 70 millions des femmes (41,5 %), ce qui correspond à un écart de 29 millions de personnes à l'échelle mondiale¹⁹.

¹⁸ OIT, 2021a ; OIM, 2021b.

¹⁹ *Ibid.*

Deuxièmement, les couloirs de migration de main-d'œuvre déterminent la répartition géographique des travailleurs migrants et, par conséquent, des migrants internationaux dans les différentes régions du monde. Comme le montre la figure 4 ci-dessous, et comme pour la proportion d'hommes et de femmes migrants internationaux par région de destination (figure 3), la démographie des travailleurs migrants est fortement déséquilibrée dans les États arabes, en Afrique du Nord et, dans une moindre mesure, en Afrique subsaharienne, les hommes y étant beaucoup plus nombreux.

Figure 4. Répartition géographique des travailleurs migrants par sexe, 2019

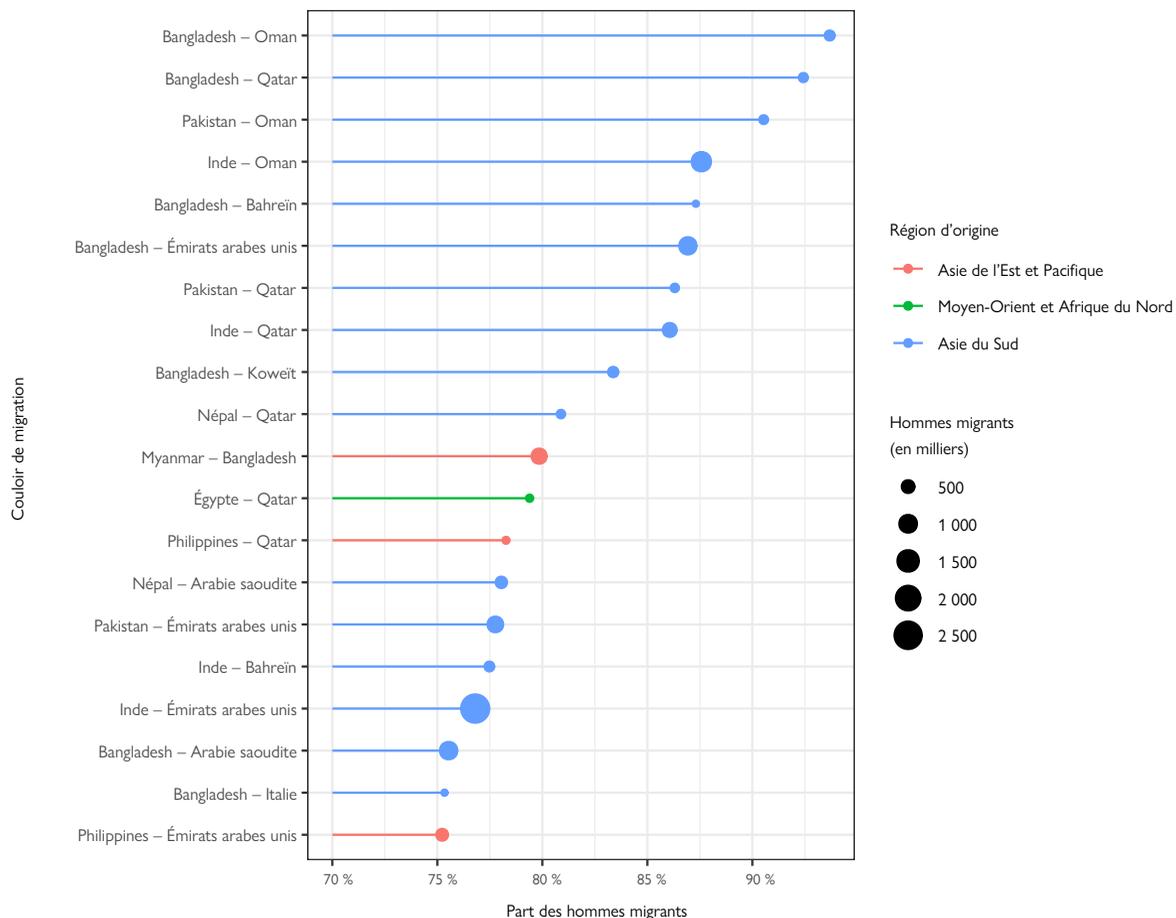


Source : OIM, 2021b, d'après OIT, 2021a.

Note : Cette figure reprend les régions et sous-régions de l'OIT et n'implique ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'OIM. Voir l'appendice A du document de l'OIT, 2021a pour plus d'informations sur la ventilation par région.

La représentation disproportionnée des hommes travailleurs parmi les migrants dans les États arabes est à mettre en lien avec le fait que, comme l'illustre la figure 5, 18 des 20 principaux couloirs de migration à dominante masculine en 2020 avaient pour destination le Moyen-Orient (l'Asie du Sud étant la principale région d'origine). En revanche, les 20 principaux couloirs de migration à dominante féminine en 2020, qui sont présentés dans la figure 6, étaient plus diversifiés, bien que la majorité d'entre eux aient pour origine l'Asie du Sud ou l'Asie du Sud-Est.

Figure 5. Les 20 principaux couloirs de migration à dominante masculine, 2020

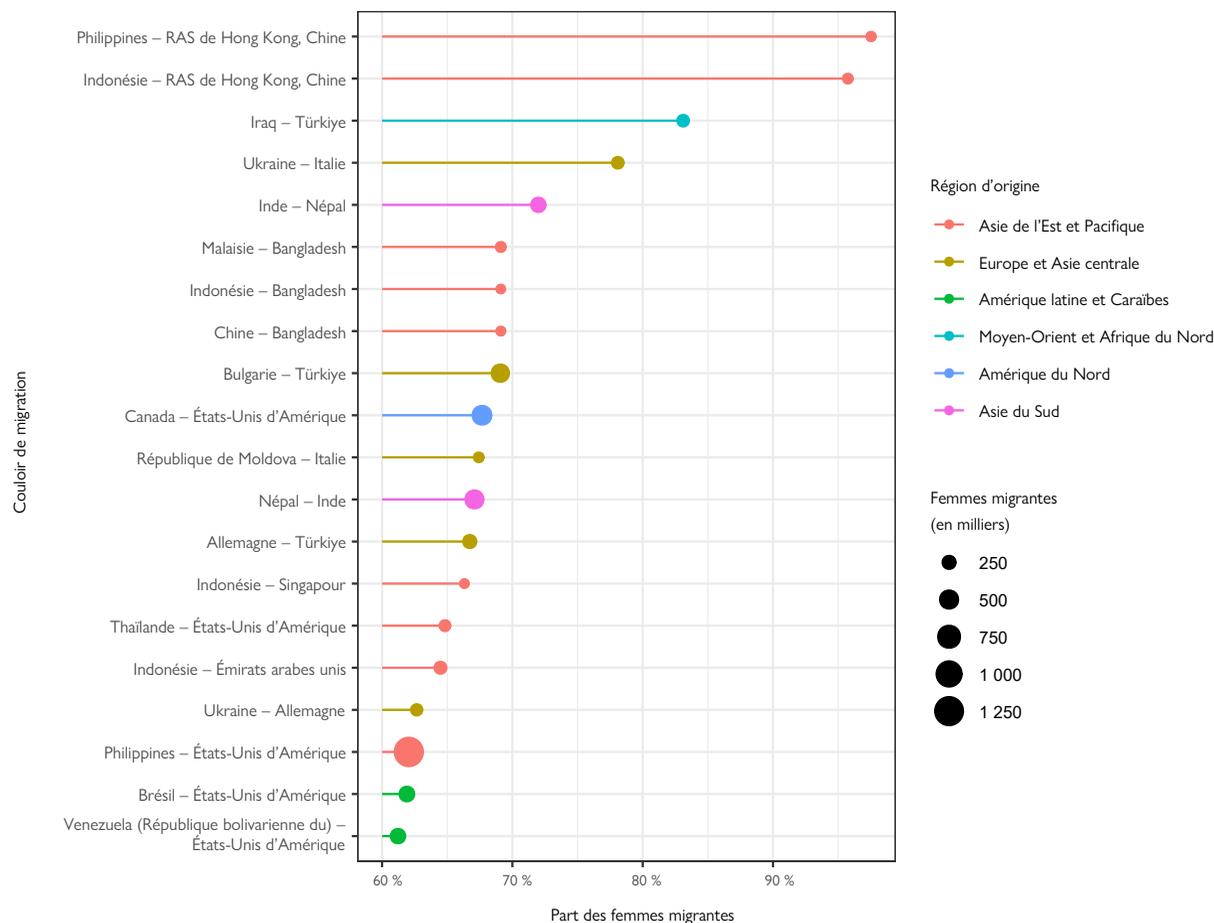


Source : Abel, 2022 d'après DESA, 2021.

Notes : Classés selon la proportion d'hommes migrants, la population d'hommes migrants dans chaque couloir de migration étant supérieure à 100 000.

Catégorisation des régions établie par l'auteur.

Figure 6. Les 20 principaux couloirs de migration à dominante féminine, 2020



Source : Abel, 2022 d'après DESA, 2021.

Notes : Classés selon la proportion de femmes migrantes, la population de femmes migrantes dans chaque couloir de migration étant supérieure à 100 000.

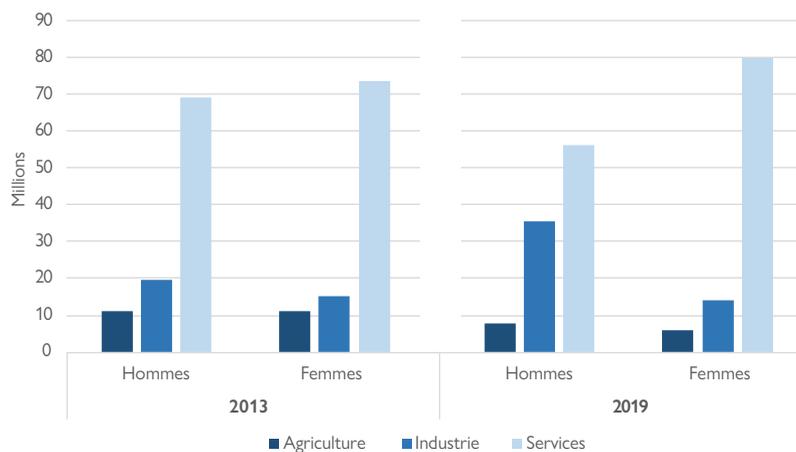
Catégorisation des régions telle qu'établie par l'auteur.

Les schémas migratoires régionaux et les couloirs de migration d'un pays à l'autre témoignent de la demande économique régionale dans des secteurs professionnels qui peuvent être marqués par une ségrégation entre les genres. Les pays du Golfe font partie des principales destinations des hommes travailleurs migrants : ainsi, en 2019, près de 83 % de la population totale de travailleurs migrants dans la région des États arabes étaient des hommes²⁰, qui travaillaient principalement dans le secteur industriel en tant qu'ouvriers du bâtiment, en raison d'une demande en constante augmentation depuis le choc pétrolier de 1973. S'agissant des travailleuses migrantes, les principales destinations où elles se rendent et les principaux couloirs de migration qu'elles empruntent s'expliquent par la forte prévalence des femmes migrantes dans le secteur des services, en particulier dans le travail domestique et

²⁰ Le terme « États arabes » est employé par l'OIT dans sa ventilation régionale.

les soins de santé. La figure 7 illustre cette ségrégation entre les genres et son renforcement entre 2013 et 2019 : la proportion des hommes migrants qui travaillent dans le secteur de l'industrie est de plus en plus forte (étant passée de 19,8 % à 35,6 %), de même que la proportion des femmes migrantes qui travaillent dans le secteur des services (qui est passée d'un peu moins de 74 % à près de 80 %)²¹.

Figure 7. Répartition des travailleurs migrants internationaux par grande catégorie d'activité économique et par sexe, à l'échelle mondiale, 2013 et 2019



Source : ILO, 2015 et 2021a.

Ces schémas montrent qu'il convient de nuancer le lieu commun selon lequel la migration se féminiserait. Non seulement le fossé migratoire se creuse entre les femmes et les hommes migrants internationaux, mais les schémas de ségrégation professionnelle entre les genres restent très présents dans le monde entier, et il est probable qu'ils s'accroîtront, si l'on en croit les tendances historiques mondiales de la ségrégation professionnelle entre les genres par secteur d'activité²².

Les données donnent un aperçu utile des tendances et des schémas migratoires, mais elles ne rendent pas compte des vulnérabilités et des inégalités liées au genre qui touchent les migrants et leurs familles et qui perdurent en raison de la ségrégation professionnelle entre les genres dans l'économie mondiale ainsi que des couloirs de migration de main-d'œuvre différenciés selon le genre qui en résultent. Les dynamiques et les rôles liés au genre ont des conséquences bien plus profondes, qui vont au-delà des chiffres, des conceptions binaires du genre et de toute forme particulière de migration.

²¹ OIT, 2021a.

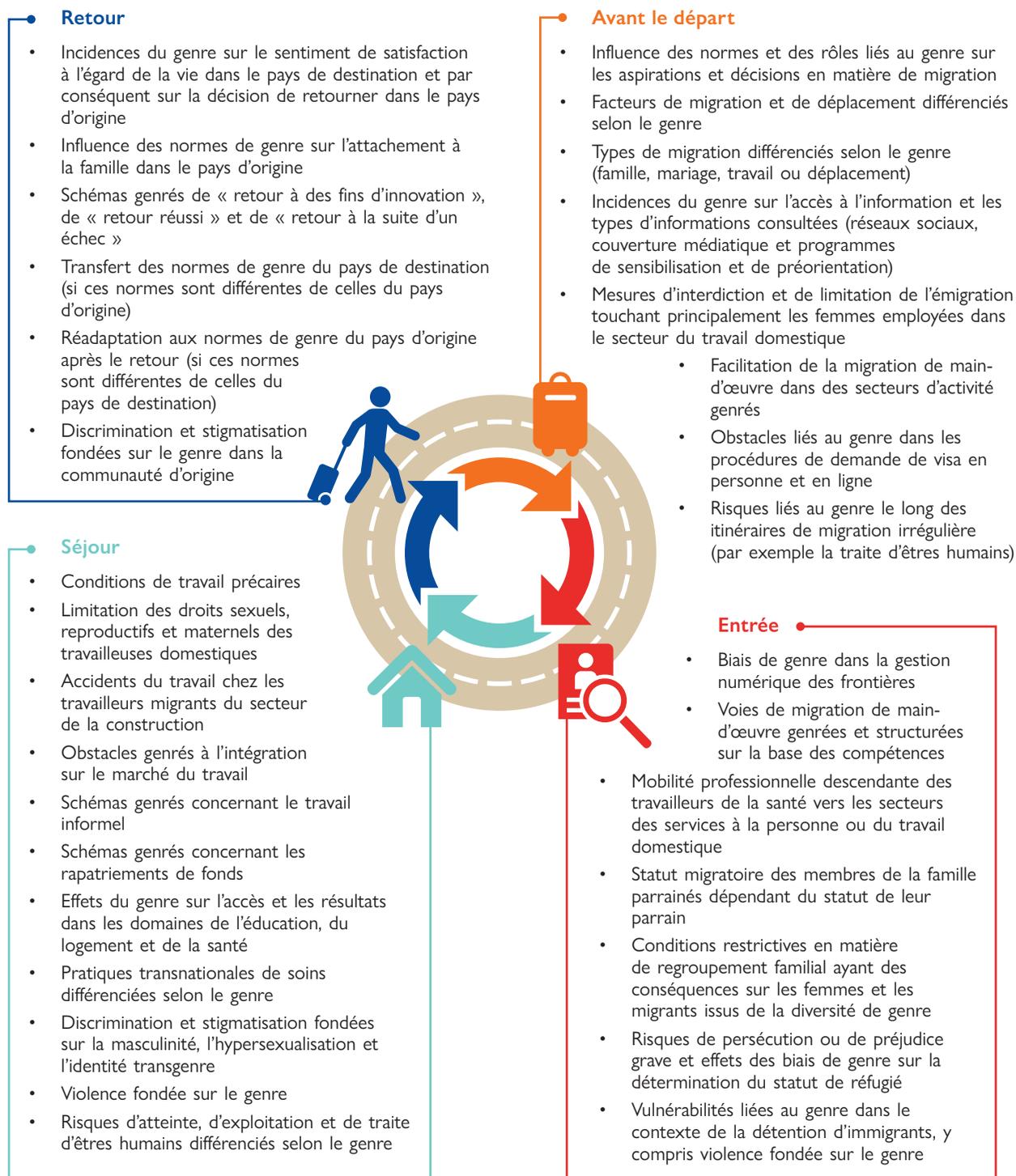
²² OIT, 2022.

Au-delà des chiffres : Les dimensions de genre à chaque étape du cycle migratoire

La présente section examine l'influence du genre sur les expériences migratoires, y compris les déplacements, à chaque étape du cycle migratoire, c'est-à-dire pendant la période précédant le départ, à l'entrée dans le pays de destination et pendant le séjour dans ce pays, puis, le cas échéant, au retour dans le pays d'origine, selon une typologie déjà employée dans les éditions précédentes du Rapport *État de la migration dans le monde*²³. Bien que la migration et les déplacements ne suivent pas forcément une logique linéaire, la conceptualisation des dimensions de genre à différentes étapes du cycle migratoire offre un cadre d'analyse utile. Tout en reconnaissant l'importance d'autres facteurs, notamment l'âge, la présente section aborde ces dimensions de genre (qui sont résumées dans la figure 8 ci-dessous) à travers le prisme des inégalités de genre et fait ainsi ressortir comment elles peuvent être à l'origine d'une variété de possibilités, de vulnérabilités et de risques pour les migrants. Il s'agit de donner des exemples des innombrables interactions entre le genre et la migration, étant donné qu'il serait impossible de rendre compte de manière exhaustive de l'ensemble de ces possibilités, vulnérabilités et risques.

²³ Voir, par exemple, McAuliffe *et al.*, 2021 ; et Beduschi et McAuliffe, 2021.

Figure 8. Les dimensions de genre à chaque étape du cycle migratoire



Avant le départ

Comme nous l'avons vu dans la présente sous-section, le genre a de multiples incidences sur la phase migratoire précédant le départ, que ce soit sur les aspirations de la personne ou du ménage et sur sa décision de migrer, sur les facteurs de migration et de déplacement, ou encore sur la capacité d'accès à l'information et sur les types de canaux d'information utilisés. Les politiques et la législation des pays d'origine en matière de migration peuvent être fortement genrées. Cela peut être le cas, notamment, des mesures d'interdiction et de restriction de l'émigration, de même que des accords bilatéraux et des mesures visant à faciliter la migration de main-d'œuvre, lesquels peuvent contribuer de manière décisive à alimenter la migration irrégulière d'une façon qui soit différenciée selon le genre, notamment sur le plan des risques liés au genre dans la traite d'êtres humains.

Les aspirations initiales d'une personne et sa décision ultérieure de rester ou d'émigrer sont influencées par les normes de genre de son pays d'origine. Les figures traditionnelles de l'homme soutien de famille et de la femme pourvoyeuse de soins ont tendance à persister dans le monde entier à un degré plus ou moins élevé, et se conjuguent au cycle de vie des personnes, à savoir leur âge, leur statut matrimonial et le fait d'avoir ou non des enfants. Par exemple, en Afrique de l'Ouest, la migration des (jeunes) hommes est vue comme une responsabilité intergénérationnelle et une expression du statut d'homme adulte qui offre des possibilités de mobilité économique et sociale au retour, y compris sur le plan du mariage²⁴. En Afghanistan et au Pakistan, certains groupes ethniques considèrent la migration, y compris par des voies irrégulières et peu sûres, comme un rite de passage à l'âge adulte²⁵. La prise du pouvoir par les Talibans en Afghanistan en août 2021 et les restrictions que ces derniers ont adoptées depuis, en particulier à l'égard des femmes et des filles, ont toutefois quelque peu fait évoluer les schémas migratoires, jusqu'alors essentiellement masculins, le nombre de femmes et de filles déplacées dans des conditions souvent peu sûres ayant augmenté²⁶. Dans certaines familles, les femmes (en particulier les jeunes femmes) peuvent subir des pressions qui les incitent à rester pour s'occuper de membres de la famille, ou à partir dans le cadre d'une migration familiale ou par mariage, ces formes de migration étant considérées comme acceptables par la société²⁷. Le fait de migrer de façon indépendante peut être considéré comme honteuse pour leurs familles, étant associé dans certains cas à un mode de vie et à des comportements très libres et à une sexualité ouverte²⁸.

Toutefois, certaines sociétés qui ne sont pourtant pas considérées comme matriarcales ont depuis longtemps une culture de la migration féminisée ; c'est le cas de Cabo Verde et de Java-Ouest (Indonésie)²⁹. Même dans les sociétés ayant une approche traditionnelle des rôles liés au genre, la migration des femmes est devenue une stratégie à laquelle les ménages ont recours pour répondre aux besoins économiques dans le contexte de la demande croissante de main-d'œuvre migrante, par exemple dans le secteur des services à la personne. Outre le cas bien connu des Philippines depuis les années 1980³⁰, les femmes péruviennes émigrent en Argentine de manière indépendante pour travailler dans le secteur des services, car elles ont plus de chances d'obtenir un emploi que leur mari³¹. La migration saisonnière ou circulaire est également une stratégie utilisée par certaines femmes migrantes pour concilier leur besoin de revenus et leurs obligations de mère et d'épouse, comme le rapportent les femmes migrantes originaires de Hongrie, par exemple³².

²⁴ Pour le Burkina Faso, le Cameroun et le Sénégal, voir : Beqo, 2019 ; Bylander, 2015 ; Hoang, 2011 ; Prothmann, 2017 ; Mondain et Diagne, 2013.

²⁵ Monsutti, 2007 ; McAuliffe, 2017 ; Hahn-Schaur, 2021 ; Ahmad, 2008.

²⁶ HCR, 2023 ; McAuliffe et Iqbal, 2022.

²⁷ ONU Femmes, 2015 ; Bouchoucha, 2012 ; Cooke, 2008 ; Cerrutti et Massey, 2001.

²⁸ Walton-Roberts, 2012 ; Boyd, 2006 ; Dannecker, 2005.

²⁹ Åkesson *et al.*, 2012 ; Iqbal et Gusman, 2015.

³⁰ ONU Femmes, 2015.

³¹ Rosas, 2013 ; Pedone *et al.*, 2012.

³² Eröss *et al.*, 2020.

Dimensions de genre dans le contexte de la migration, de l'environnement et du changement climatique

Le genre est un facteur qui influe de façon déterminante sur les besoins et les priorités des migrants climatiques et qui aura un rôle essentiel à jouer dans la conception de politiques inclusives visant à s'attaquer non seulement aux inégalités et à la discrimination, mais aussi à la vulnérabilité au changement climatique. Les femmes sont touchées de façon disproportionnée par le changement climatique : elles sont en moyenne plus pauvres, moins éduquées et en moins bonne santé, et n'ont qu'un accès direct restreint aux ressources naturelles ou à la propriété de celles-ci. Le processus (mouvements réels) et les résultats (migration rurale rurale ou rurale urbaine, émigration) de la migration due au climat sont également susceptibles d'être fortement différenciés selon le genre (Chindarkar, 2012). Bien que le lien entre le genre et la migration due au climat soit encore à l'étude, le genre continue d'occuper une place fondamentale dans le processus de prise de décision en matière de migration, car les rôles assignés aux hommes et aux femmes au sein de la famille, de la communauté et de la société sont un élément déterminant de leur vulnérabilité au changement climatique.

En effet, compte tenu de leur accès inégal aux ressources et à l'information, les femmes et les hommes présentent des vulnérabilités différentes face au changement climatique. Ce processus genré prend des formes différentes dans différentes sociétés, en fonction des normes culturelles locales qui façonnent les rôles liés au genre, l'âge, la classe sociale et l'appartenance ethnique. La masculinisation de la migration est une réponse aux inégalités sociales aggravées par le changement climatique, celles-ci étant fortement liées aux moyens de subsistance, à l'exposition aux risques et à la faible capacité d'adaptation des personnes et des groupes. La perte des moyens de subsistance déclenche en effet des projets de migration : les hommes ont tendance à migrer lorsque l'activité agricole devient incertaine et que le revenu du ménage décroît constamment (Miletto *et al.*, 2017).

Source : Braham, 2018.

Pour certains, la migration est également un moyen d'échapper aux normes de genre traditionnelles ainsi qu'aux pressions exercées par la société. Par exemple, la migration par mariage permet aux femmes de s'affranchir des normes sociales dominantes en ce qui concerne l'âge du mariage ou la possibilité de se remarier après un divorce³³. Pour les migrants aux orientations sexuelles, aux identités de genre, aux expressions du genre et aux caractéristiques sexuelles diverses en Asie du Sud-Est, la discrimination au sein des familles et des sociétés peut être un moteur de migration, parallèlement à leur aspiration à une meilleure situation économique³⁴. Poussée à l'extrême, la discrimination fondée sur le genre peut prendre la forme de mauvais traitements, de violences ou d'actes de persécution, et contraindre les personnes à fuir leur pays d'origine, ce qui leur permet parfois d'obtenir une protection internationale ailleurs (voir la sous-section suivante).

Les décisions en matière de migration dépendent aussi fortement de l'accès à l'information et du type d'information auquel les personnes peuvent accéder, ce qui peut grandement varier en fonction du genre de la personne. On peut recenser quatre sources d'information principales : les réseaux sociaux ; les contenus médiatiques ; les interventions

³³ Chen, 2021.

³⁴ OIT et ONU Femmes, 2022.

de sensibilisation ; les programmes de préorientation. Leur rôle varie fortement selon le contexte, mais il est possible de dégager certaines tendances genrées de portée générale ainsi que leurs conséquences. Un exemple particulier est celui des réseaux sociaux, notamment des diasporas : bien que ces réseaux jouent un rôle important pour chaque migrant, quel que soit son genre, les types de réseau auxquels les femmes migrantes ont recours varient ; ainsi, certaines femmes ont tendance à privilégier les réseaux familiaux pour obtenir des informations fiables, tandis que d'autres se tournent vers des réseaux de femmes pour recevoir des informations pertinentes pour les femmes ou pour bénéficier d'un soutien de la part de migrantes de retour³⁵. Les contenus médiatiques et les interventions de sensibilisation sont souvent axées sur les dangers et les risques associés à la migration, ce qui peut décourager les femmes et les filles de migrer, mais moins les hommes et les garçons³⁶. Enfin, à l'exception de certains pays d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Est, les programmes de préorientation ont tendance à être conçus selon un modèle unique, qui risque donc d'être moins efficace pour remédier aux vulnérabilités liées au genre dans le domaine de la migration³⁷.

Les politiques et la législation des pays d'origine en matière de migration peuvent entraver la migration des personnes du fait de leur genre. Des mesures qui interdisent l'émigration vers certains pays (principalement les pays du Golfe) ou la limitent en la subordonnant à l'obtention d'une autorisation préalable ont été adoptées par des pays d'origine, en particulier en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est, à savoir notamment le Bangladesh, le Cambodge, l'Inde, l'Indonésie, le Népal, les Philippines, le Sri Lanka et le Myanmar³⁸. Bien que présentées comme des mesures de protection pour leurs ressortissants, ces interdictions et restrictions ont principalement ciblé les femmes, en limitant la migration de main-d'œuvre dans des secteurs bien précis (principalement le travail domestique). Ces restrictions peuvent être fondées sur l'âge de la femme ou celui de ses enfants ou encore rendre nécessaire l'approbation expresse d'un tuteur masculin.

Parallèlement, de plus en plus de pays d'origine et de destination adoptent des accords bilatéraux sur la main-d'œuvre et des mémorandums d'accord pour faciliter la migration de main-d'œuvre et régler la migration régulière de main-d'œuvre, en particulier dans les professions peu qualifiées telles que l'agriculture, la construction et le travail domestique. Souvent présentés comme des solutions « triplement gagnantes » pour les pays d'origine, les pays de destination et les migrants eux-mêmes, ces accords tendent cependant à renforcer la ségrégation du travail entre les genres à l'échelle mondiale en facilitant la migration de main-d'œuvre à destination des pays qui ont besoin de travailleurs dans des professions à forte dominante féminine ou masculine, en plus de créer des vulnérabilités genrées, faute d'une approche de la protection tenant compte des questions de genre (voir la sous-section sur le séjour, ci-dessous)³⁹. Bien que l'on ne sache pas très bien dans quelle mesure ces accords influent sur les flux migratoires et la population de migrants, il convient de noter que la majorité des 20 principaux couloirs de migration à dominante masculine et féminine (figures 5 et 6) concernent des pays ayant conclu des accords bilatéraux sur la main-d'œuvre ou des mémorandums d'accord⁴⁰.

³⁵ Sha, 2021 ; Direction générale de la migration et des affaires intérieures de la Commission européenne *et al.*, 2017 ; Dannecker, 2005.

³⁶ Hennebry *et al.*, 2016 ; Hahn-Schaur, 2021 ; Direction générale de la migration et des affaires intérieures de la Commission européenne *et al.*, 2017.

³⁷ Asis et Mendoza, 2012 ; ElDidi *et al.*, 2021 ; Watanabe, 2019.

³⁸ Des mesures d'interdiction totale de l'émigration vers les pays du Golfe ont également été imposées par le Kenya en 2012, puis par l'Éthiopie, à ses travailleurs domestiques, en 2013 (ces mesures ont depuis été annulées). Shivakoti *et al.*, 2021 ; Weeraratne, 2023 ; Joseph *et al.*, 2022 ; Henderson, 2022 ; Kavurmaci, 2022 ; Lynn-Ee Ho *et al.*, 2022 ; Walton-Roberts *et al.*, 2022.

³⁹ Lim, 2016 ; Hennebry *et al.*, 2022.

⁴⁰ Chilton et Posner, 2017.

Pour faciliter la migration de main-d'œuvre, certains pays aident aussi leurs ressortissants à se préparer à la migration dans certains secteurs d'activité. Souvent présentées comme un modèle en matière de migration de main-d'œuvre, les Philippines ont mis en place tout un dispositif de soutien au recrutement de Philippins à l'étranger qui permet d'assurer la protection de ces migrants dans leurs pays de destination. Ce système a vu le jour dans les années 1970 avec le lancement d'un programme d'emploi à l'étranger, en particulier dans les pays du Moyen-Orient qui connaissaient des pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de la construction pendant le boom pétrolier⁴¹. Les problèmes de protection au travail rencontrés par les travailleurs philippins à l'étranger ont incité les Philippines à compléter leur politique de facilitation de la migration de main-d'œuvre en mettant en place, à partir du milieu des années 1970, une politique axée sur la protection de ses ressortissants, qui a abouti en 2022 à la création du Département des travailleurs migrants⁴². Le Département propose une variété de services électroniques avant la migration et tient une liste des agences de recrutement agréées afin de mieux protéger les travailleurs contre l'exploitation et les agences aux pratiques frauduleuses⁴³.

Pourtant, dans la plupart des pays, les procédures de demande de visa restent contraignantes et difficilement accessibles, voire dangereuses. Par exemple, les femmes syriennes qui demandent le regroupement familial avec leur époux ayant obtenu le statut de réfugié en Allemagne peuvent risquer leur vie en rassemblant les documents nécessaires et en se rendant dans les ambassades allemandes des pays voisins, la représentation diplomatique en République arabe syrienne étant fermée⁴⁴. Le développement des procédures de demande en ligne peut résoudre certains de ces problèmes, mais crée également des difficultés pour les personnes originaires de pays moins bien connectés et où les femmes ont tendance à ne pas avoir accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), dans une mesure disproportionnée par rapport aux hommes⁴⁵.

Conjugués aux voies de migration régulières restrictives, les obstacles à la migration liés au genre peuvent alimenter la migration irrégulière et accroître ainsi le risque pour les migrants d'être victimes de mauvais traitements, d'exploitation et de la traite d'êtres humains. Les itinéraires de migration irrégulière comportent de nombreux risques, allant des passeurs violents aux trafiquants d'êtres humains qui exploitent les vulnérabilités des migrants⁴⁶. Les femmes et les filles, qui représentaient 60 % de l'ensemble des victimes identifiées de la traite dans le monde en 2020, présentent des vulnérabilités bien connues liées à leur genre, notamment en ce qui concerne la traite à des fins d'exploitation sexuelle, mais aussi le travail forcé, les femmes et les personnes aux identités de genre et aux expressions du genre diverses étant plus susceptibles que les hommes d'être soumises à des violences physiques et extrêmes de la part des trafiquants⁴⁷. La proportion plus faible d'hommes et de garçons identifiés parmi les victimes de la traite ne doit cependant pas occulter certaines de leurs vulnérabilités propres, notamment leur vulnérabilité au travail forcé, à l'exploitation sexuelle, aux activités criminelles forcées et aux formes mixtes d'exploitation. Bien que le nombre d'hommes victimes recensées ait augmenté en 2020, nombre d'hommes ne s'identifient pas comme victimes ou ont honte de s'identifier comme tels, en particulier en cas d'exploitation sexuelle⁴⁸. Des problèmes d'identification similaires peuvent se poser chez les personnes transgenres et non binaires qui sont principalement victimes de la traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle⁴⁹.

⁴¹ Asis, 2017.

⁴² Mones, 2022.

⁴³ République des Philippines, s.d. ; ONUDC, 2015.

⁴⁴ Damir-Geilsdorf et Sabra, 2018.

⁴⁵ UIT, 2022 ; McAuliffe, 2023.

⁴⁶ Bauloz *et al.*, 2021.

⁴⁷ ONUDC, 2022 ; CEDAW, 2020.

⁴⁸ ONUDC, 2022 ; WRC et UNICEF, 2021.

⁴⁹ CTDC, s.d.

Entrée

Les questions de genre influent sur les expériences vécues par les migrants et sur la capacité de ces personnes à entrer dans un pays de transit ou de destination, que ce soit sur le plan du franchissement physique des frontières ou des cadres normatifs et politiques régissant l'entrée.

Manifestations physiques de la souveraineté nationale, les frontières peuvent devenir des lieux de discrimination et de violence⁵⁰. Les biais de genre se retrouvent également dans les technologies numériques utilisées pour le contrôle d'identité et de sécurité aux postes frontière, telles que la reconnaissance faciale, qui tend à commettre plus d'erreurs lorsqu'il s'agit de personnes dont la peau est relativement foncée ou de femmes⁵¹. De même, il s'est avéré que la reconnaissance des émotions par des outils utilisant l'intelligence artificielle, qui vise à évaluer la crédibilité des migrants, est associée à des biais raciaux et liés au genre. En effet, ces outils interprètent incorrectement certains microgestes faits par des migrants ayant subi des traumatismes ou par des migrants aux identités de genre diverses, qui peuvent avoir pris l'habitude de dissimuler leur identité de genre ou éprouver de la gêne à la révéler⁵².

Les politiques et la législation en matière de migration déterminent également les possibilités d'entrée régulière des migrants selon des critères liés au genre. Les normes et les stéréotypes de genre sont à l'œuvre dans les trois principales voies de migration régulières, à savoir la migration de main-d'œuvre, la migration familiale et la protection internationale⁵³.

Les politiques de migration de main-d'œuvre ne sont pas neutres du point de vue du genre : elles perpétuent les inégalités de genre dans les pays d'origine, intègrent les préjugés sociétaux liés au genre et influent sur les possibilités offertes aux travailleurs migrants et les résultats qu'ils obtiennent en fonction de leur identité de genre⁵⁴. Les permis de migration de main-d'œuvre permanents et temporaires tendent à être accordés en fonction de niveaux de compétences qui demeurent souvent très différents selon le genre. Par exemple, les femmes qui travaillent dans des professions traditionnellement féminisées, comme dans les domaines de la santé (par exemple, les infirmières) ou de l'éducation (par exemple, les enseignantes), ont moins de chances d'obtenir un permis de travail que les hommes qui exercent des professions qualifiées à dominante masculine, en particulier dans les cas où les politiques migratoires définissent les niveaux de compétences en fonction du salaire du demandeur, qui est souvent moins élevé pour les femmes que pour les hommes⁵⁵. La migration de main-d'œuvre hautement qualifiée, qui est souvent associée à des permis de séjour permanents ou à relativement long terme, répond avant tout au recrutement de talents à l'échelle mondiale dans des domaines d'activité où les hommes sont souvent surreprésentés, tels que les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques⁵⁶. Les professions qualifiées à dominante féminine, telles que celles de la santé et de l'éducation, sont souvent des professions réglementées pour lesquelles les qualifications internationales des migrants peuvent ne pas être reconnues. Par voie de conséquence, les femmes peuvent avoir recours à des filières de migration moins qualifiées, mais plus facilement accessibles, notamment dans le cadre des accords bilatéraux sur la main-d'œuvre et des programmes de migration de main-d'œuvre temporaire (en particulier

⁵⁰ Freedman *et al.*, 2023.

⁵¹ Beduschi et McAuliffe, 2021.

⁵² Hall et Clapton, 2021.

⁵³ Une quatrième voie, la mobilité internationale des étudiants, n'est pas examinée dans ce chapitre.

⁵⁴ Briddick, 2021; Kofman, 2013.

⁵⁵ Pour l'Union européenne et le Royaume-Uni, par exemple, voir : Union européenne, 2021 ; de Lange et Vankova, 2022 ; Kofman, 2013.

⁵⁶ Aux États-Unis, par exemple, au cours de l'exercice 2021, un peu plus de 72 % des bénéficiaires du visa temporaire H-1B destiné aux professions spécialisées, en particulier dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, étaient des hommes (Département de la sécurité intérieure des États-Unis, 2022).

dans le domaine des services à la personne), ce qui contribue ensuite à leur mobilité professionnelle descendante et les rend plus vulnérables dans des secteurs où elles sont moins bien protégées, tels que le secteur des services à la personne, où les États n'investissent généralement pas suffisamment dans les prestations sociales⁵⁷. Lorsqu'elles émigrent pour occuper un emploi de travailleuse domestique, les femmes sont également confrontées à des restrictions de leurs droits sexuels et reproductifs ; par exemple, lorsque les agences de recrutement de certains pays leur demandent de passer un test de grossesse avant et après leur arrivée⁵⁸.

La migration familiale est traditionnellement très féminisée en raison des normes de genre qui persistent dans les pays d'origine, la femme suivant souvent son mari dans sa migration. Les politiques de migration familiale renforcent ces inégalités entre les genres en liant les membres de la famille à la première personne ayant migré, qui les parraine⁵⁹. En outre, dans le cas du regroupement familial, il peut être difficile de satisfaire aux conditions d'entrée restrictives, compte tenu des inégalités entre les hommes et les femmes dans le pays d'origine, qui ont souvent un impact disproportionné sur les femmes, qui doivent être parrainées⁶⁰. C'est le cas, par exemple, des tests linguistiques préalables à l'entrée, car les compétences linguistiques nécessaires sont étroitement liées au niveau d'éducation et à la capacité financière d'accéder aux cours de langue, qui varient selon le genre. Dans un certain nombre de pays où la conception binaire traditionnelle s'applique encore à la question du sexe des époux et des partenaires, les migrants aux identités de genre diverses sont confrontés à des difficultés au cours du processus de regroupement familial⁶¹. Même dans les pays qui reconnaissent les partenariats entre personnes de même sexe, la nécessité de présenter un certificat de mariage ou une preuve d'union civile peut faire obstacle au regroupement familial des migrants, en particulier pour ceux qui viennent de pays où le mariage entre personnes de même sexe n'est pas légal, et où ces relations peuvent même constituer des infractions pénales⁶².

La recherche d'une protection internationale peut donner lieu à des expériences très différentes selon le genre. Premièrement, les risques liés au genre dans le pays d'origine peuvent justifier l'octroi d'une protection internationale dans le pays de destination, telle que l'attribution du statut de réfugié⁶³. Ces risques liés au genre ont tendance à être reconnus pour les femmes et les filles, ainsi que pour les personnes dont les identités de genre sont diverses, en cas de violence sexuelle (viol, prostitution forcée, grossesse et avortement forcés, mariage forcé ou précoce, etc.), de violence physique (crimes d'honneur, mutilations génitales, châtements corporels imposés au titre de lois discriminatoires et de conventions sociales, etc.) ou d'autres violations graves des droits humains (par exemple la détention arbitraire) ou d'une accumulation de divers actes de discrimination⁶⁴. Deuxièmement, le genre est pris en compte dans le processus de détermination du statut de réfugié, qui est centré sur l'examen des données factuelles et l'évaluation de la crédibilité du demandeur. Dans les cas de persécution liés au genre, le fait d'avoir été la cible d'un préjudice ou d'actes de discrimination fondés sur le genre, ainsi que la nature sensible et intime des identités de genre et des expressions du genre, lesquelles sont parfois tenues secrètes, peuvent saper la cohérence et la concordance des déclarations faites par les demandeurs⁶⁵. Dans d'autres cas, il a été observé que les stéréotypes de genre, selon lesquels les femmes et les filles sont considérées comme vulnérables, ont des répercussions négatives sur les hommes demandeurs d'asile, ces derniers étant plus facilement vus comme de

⁵⁷ Boucher, 2021 ; Dodson, 2021 ; Walton-Roberts, 2020 ; Spitzer, 2022 ; Piper, 2022 ; Henneby *et al.*, 2022.

⁵⁸ Mehzer *et al.*, 2021.

⁵⁹ Pajnik et Bajt, 2012.

⁶⁰ Bauloz *et al.*, 2019.

⁶¹ Freier et Fernández Rodríguez, 2021 ; Tryfonidou et Wintemute, 2021 ; Nusbaum, 2015.

⁶² Malekmian, 2022, sur le regroupement familial des réfugiés en Irlande.

⁶³ Nations Unies, 1951 et 1967. Voir HCR, 2002 et 2012 ; CEDAW, 2014.

⁶⁴ Voir par exemple OIM, 2021b ; HCR, 2002 et 2012.

⁶⁵ AUEA, 2018. Voir également Manganini, 2020.

« faux » réfugiés⁶⁶. Ces stéréotypes peuvent également influencer sur les conclusions des évaluations de la vulnérabilité aux fins de la réinstallation des réfugiés, sur l'accès des personnes vulnérables aux mécanismes d'orientation vers les services appropriés (tels que ceux destinés aux victimes potentielles de la traite) ainsi que sur la fourniture de services en cas de situation de crise humanitaire⁶⁷.

« J'ai eu l'impression de renaître » : une personne non binaire obtient pour la première fois le statut de réfugié au Royaume-Uni

Le statut de réfugié a été accordé pour la première fois à une personne non binaire par un tribunal britannique, à la suite d'une décision historique. C'est la décision qu'a rendue une cour d'appel (Upper Tribunal) dans l'affaire concernant Arthur Britney Joestar, originaire d'El Salvador, après avoir conclu que cette personne serait persécutée en raison de son identité si elle retournait dans son pays d'origine. [...] D'après l'arrêt de ce tribunal britannique, Joestar risquerait d'être la cible de menaces spécifiques, y compris de violences physiques et sexuelles, en cas de retour dans son pays d'origine.

Joestar (29 ans), qui vit à présent à Liverpool, a rejoint le Royaume-Uni en octobre 2017 pour fuir les mauvais traitements qui lui ont été infligés quotidiennement dans son pays d'origine. « Lorsque je marchais dans la rue, les gens me jetaient des ordures depuis leurs fenêtres – une fois, quelqu'un m'a jeté un sac en plastique rempli d'urine », a confié Joestar. « À El Salvador, les personnes non binaires courent un grand danger – j'ai vu les corps de personnes qui avaient été tuées. Tout aurait pu m'arriver. J'aurais pu être victime de torture, de viol, d'une fusillade ou d'un meurtre ».

Lors d'un incident dans la capitale, San Salvador, la police a interpellé Joestar. « L'un des policiers a commencé à me poser des questions sur mes cheveux. Il disait que ma façon d'être n'était pas normale, qu'ils voulaient m'apprendre à être un homme. Ils m'ont ensuite donné un coup sur la poitrine et m'ont fait chuter au sol. Je ne sais pas ce qui était le pire : l'attaque ou le fait que personne ne me soit venu en aide. J'avais de nombreuses contusions, mes bras saignaient et je pleurais. Mais personne ne s'en souciait. C'était vraiment terrifiant », a confié Joestar.

Joestar s'était précédemment vu refuser l'asile au Royaume-Uni. Le premier recours, formé en novembre 2018, avait été rejeté par le tribunal de première instance, qui avait estimé que les brutalités policières « ne constituaient rien de plus qu'un acte de discrimination » et qu'elles ne s'étaient produites qu'une seule fois. En février 2020, le second recours, fondé sur l'identité non binaire de Joestar, a été rejeté dans un premier temps, avant que la cour d'appel ne donne raison à Joestar.

« La juge a su traiter ce dossier : elle a su me comprendre, jusque dans les moindres petits détails. [...] Elle a vu la situation dans sa globalité, a estimé Joestar. À la fin, elle s'est tournée vers moi et m'a adressé la parole en espagnol pour me dire qu'elle m'accordait le droit de séjourner dans ce pays et le droit d'être qui je veux être. J'ai fondu en larmes. J'ai eu l'impression de renaître. »

[...]

⁶⁶ Griffiths, 2015.

⁶⁷ Turner, 2020.

M. Joestar espère que cette affaire permettra d'aider d'autres personnes. « Toutes les injustices que j'ai subies en valent peut-être la peine, si elles peuvent montrer aux gens qu'il y a quelque chose de positif à tirer de toutes ces souffrances. J'espère simplement que les gens seront bientôt capables de voir que nous existons, et que nous pourrions enfin dire que nous ne sommes pas invisibles. »

Extrait abrégé de Kelly, 2020.

Enfin, le genre joue un rôle important dans les expériences et les vulnérabilités des migrants en situation irrégulière, y compris les demandeurs d'asile déboutés et les personnes placées en détention dans l'attente de leur expulsion. Au-delà du traumatisme psychologique que peut causer le placement d'un migrant en détention, quel que soit son genre, les femmes et les migrants issus de la diversité de genre sont exposés au risque de violence sexuelle et fondée sur le genre⁶⁸. C'est particulièrement le cas des migrants transgenres, qui seraient 15 fois plus susceptibles d'être agressés sexuellement que les autres personnes placées en détention⁶⁹. Les femmes migrantes transgenres sont particulièrement exposées, car elles sont détenues avec des hommes.

Séjour

Les expériences vécues par les migrants pendant leur séjour dans leur pays de destination sont diverses et dépendent d'une variété de facteurs, notamment les facteurs de migration initiaux, le statut migratoire et les processus d'inclusion qui en découlent, qui peuvent tous être fortement liés au genre. La présente sous-section examine certains des principaux résultats de l'inclusion des migrants sur le plan du marché du travail, des rapatriements de fonds, de l'éducation, de la formation, du logement, de la santé et de la cohésion sociale. Cela étant, ces résultats restent étroitement liés aux prestations et aux droits accordés aux migrants en fonction de la durée de leur droit de séjour dans le pays de destination. Les inégalités de genre ont donc tendance à se perpétuer, voire à s'exacerber, pendant le séjour des migrants, car les femmes doivent surmonter davantage d'obstacles pour obtenir des permis de séjour à long terme et permanents – ce qui est souvent une condition préalable à l'obtention de la citoyenneté – à cause des biais de genre intégrés dans les politiques et les législations régissant l'entrée sur le territoire.

Les résultats en matière d'emploi, facteur clé de l'inclusion des migrants, sont intrinsèquement liés à l'approche suivie par les politiques migratoires, qui consiste à accorder les permis de travail sur la base des compétences. Outre que leurs professions sont fortement genrées, beaucoup de travailleurs peu qualifiés ont un statut migratoire précaire – souvent temporaire – et travaillent dans des conditions qui renforcent les vulnérabilités liées au genre et en créent de nouvelles. C'est le cas, typiquement, des hommes migrants travaillant dans le secteur agricole et des femmes migrantes travaillant dans les secteurs des services à la personne et du travail domestique. Bien que leur rôle de « travailleurs essentiels » ait largement été salué pendant la pandémie de COVID-19, ces personnes vivent dans des conditions qui les rendent extrêmement vulnérables : en effet, elles vivent en étroite proximité avec leur employeur (logement dans l'exploitation agricole pour les travailleurs agricoles et au domicile de l'employeur pour les travailleurs domestiques), dépendent de leur employeur pour l'accès aux biens et aux services, et bénéficient

⁶⁸ Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, 2019.

⁶⁹ IDC, 2016; OIM, 2021b.

d'un niveau de protection au travail inférieur à celui des travailleurs occupant d'autres professions⁷⁰. Dans bien des cas, la migration des travailleuses domestiques d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Est vers les pays du Golfe est réglementée par des accords bilatéraux sur la main-d'œuvre qui ne garantissent pas leurs droits à une protection au travail dans le pays de destination et qui ne tiennent pas compte des vulnérabilités propres aux femmes⁷¹. Cela contribue à la situation très précaire des personnes ayant migré dans le cadre du système de la kafala, qui les lie à leur employeur, les exclut de la protection conférée par le droit du travail et peut entraîner de graves mauvais traitements et violations de leurs droits⁷². Au Liban, par exemple, les droits sexuels, reproductifs et maternels des migrantes ne sont pas protégés, en particulier si des travailleuses tombent enceintes et que les employeurs mettent fin à leur contrat, ce qui peut conduire à leur expulsion ou les placer en situation irrégulière⁷³.

Du point de vue des migrants, les expériences vécues sur le plan de l'emploi varient fortement en fonction du genre. Le taux d'activité plus faible des migrantes par rapport à celui des hommes migrants (estimés à l'échelle mondiale à 59,8 % et à 77,5 %, respectivement, en 2019)⁷⁴ est partiellement attribué à la division du travail dans les ménages de migrants, les femmes ayant tendance à se retrouver dans une situation d'« inactivité involontaire » si elles sont mariées ou qu'elles doivent s'occuper de leurs enfants⁷⁵. Ce phénomène est également étroitement lié aux normes de genre et à la situation de dépendance que créent les politiques de migration familiale, dans les cas où les migrantes sont rattachées à leur mari travailleur migrant, ce qui, dans certains pays tels que l'Afrique du Sud, ne leur donne pas le droit de travailler⁷⁶. La recherche met également en évidence les incidences que les inégalités de genre existant dans le pays d'origine en matière d'emploi et de niveau de salaire ont sur les mères migrantes dans leur pays de destination : ainsi, la situation des femmes migrantes d'Afrique du Nord est plus précaire en France que celle des femmes migrantes originaires d'Afrique subsaharienne et d'Europe⁷⁷.

Les obstacles à l'emploi liés au genre peuvent pousser les personnes migrantes à recourir au travail informel, comme le montre la part prépondérante des femmes qui travaillent dans le secteur informel, y compris les migrantes : on estime que cette proportion atteint 89,7 % en Afrique et 64,1 % en Asie-Pacifique (en pourcentage du nombre total de femmes employées)⁷⁸. Elles travaillent comme marchandes ambulantes, ramasseuses de déchets ou encore travailleuses à domicile, par exemple dans la fabrication de vêtements ou le travail domestique⁷⁹. Une étude sur l'Amérique latine et les Caraïbes a ainsi révélé que dans 7 des 15 pays examinés, 9 employées de maison sur 10 étaient employées de manière informelle⁸⁰. Les migrantes travaillant dans l'économie informelle vivent dans une plus grande précarité, étant exclues des services de protection sociale, et sont plus susceptibles d'être victimes de mauvais traitements, de violence, d'exploitation et de la traite d'êtres humains⁸¹.

⁷⁰ Spitzer, 2022.

⁷¹ Rajan et Joseph, 2020.

⁷² Almasri, 2022.

⁷³ Mehzer et al., 2021.

⁷⁴ OIT, 2021a.

⁷⁵ OCDE et Commission européenne, 2018 ; Donato et al., 2014.

⁷⁶ Reis, 2020 ; Ncube et al., 2020.

⁷⁷ Achouche, 2022.

⁷⁸ OIT, 2018, p. 25.

⁷⁹ WIEGO, s.d.

⁸⁰ WIEGO, 2022.

⁸¹ Jaji, 2021.

Bien que les femmes migrantes semblent globalement désavantagées par rapport aux hommes sur le plan de l'intégration sur le marché du travail, les données indiquent qu'elles rapatrient une plus grande proportion de leurs salaires que les hommes⁸². Même si leurs revenus sont généralement plus faibles que ceux des hommes, elles envoient à peu près les mêmes sommes que les hommes, voire plus⁸³. Par rapport aux hommes, elles semblent également rapatrier plus de fonds au moyen de transferts d'espèces en personne, ce qui s'explique par leur surreprésentation dans l'économie informelle, où elles sont moins en mesure d'accéder à divers services financiers, de même qu'aux services numériques et aux compétences nécessaires pour les utiliser. Ce déséquilibre entre les hommes et les femmes est apparu clairement lors de la pandémie de COVID-19, l'essor des services numériques ayant créé davantage de difficultés pour les femmes migrantes souhaitant rapatrier des fonds⁸⁴.

Au-delà du marché du travail et de l'inclusion financière, des schémas genrés peuvent être observés dans les domaines de l'éducation et de la formation, du logement et de la santé. Si l'éducation et la formation permettent aux migrantes de s'autonomiser, les responsabilités familiales et professionnelles et les barrières linguistiques compromettent leur accès à l'éducation et à l'apprentissage des adultes⁸⁵. Dans le contexte particulier des camps de réfugiés, les familles peuvent donner la priorité à l'éducation des garçons plutôt qu'à celle des filles, à cause des normes sociales⁸⁶. Lorsqu'un déplacement offre de nouvelles possibilités d'éducation aux filles réfugiées, l'accès physique à l'école peut être dangereux en raison du harcèlement et de la discrimination. Les migrantes dont la situation socioéconomique est précaire, notamment parce que leurs revenus sont plus faibles, ont un accès plus limité au logement que les hommes migrants ou moins de chances d'obtenir un logement adéquat et sûr⁸⁷. Comme le montrent des recherches menées en France, la perte de revenus peut amener les migrantes à se retrouver sans abri, ce qui les rend plus susceptibles de devenir victimes de réseaux de prostitution ou de décider d'elles-mêmes de travailler dans l'industrie du sexe afin de retrouver leur autonomie financière⁸⁸.

Tous ces aspects ont des conséquences sur la santé mentale et physique des migrants dans les pays de destination. Si la migration peut, dans l'ensemble, améliorer les résultats des migrants en matière de santé, les femmes migrantes sont généralement en moins bonne santé que les hommes et ont des besoins différents dans ce domaine⁸⁹. Les causes sont liées aux inégalités entre les genres, notamment sur le plan de l'accès aux services de santé, qui ont des conséquences graves pour les personnes en situation irrégulière, en particulier pour les personnes ayant besoin de soins de santé sexuelle et maternelle⁹⁰.

La santé mentale des migrants peut aussi dépendre fortement du genre. Dans le cas des familles séparées, les liens avec les enfants et les autres membres de la famille dans le pays d'origine jouent un rôle important, en particulier pour les femmes, et ont été facilités par les technologies numériques⁹¹. Comme l'ont montré des recherches sur les femmes migrantes d'Amérique latine et centrale vivant aux États-Unis, les technologies numériques permettent aux mères de continuer à s'occuper de leurs enfants à distance, malgré des sentiments de détresse émotionnelle⁹².

⁸² ONU Femmes, 2020.

⁸³ *Ibid.* ; Platt *et al.*, 2017.

⁸⁴ ONU Femmes, 2020 ; Lim et Datta, à paraître.

⁸⁵ *Women in Diaspora Communities as Champions of Learning to Live Together*, 2019.

⁸⁶ North, 2019.

⁸⁷ Chapman et Gonzalez, 2023.

⁸⁸ *Infomigrants*, 2023.

⁸⁹ Lindsjö *et al.*, 2021.

⁹⁰ Trapolini et Giudici, 2021.

⁹¹ Bauloz, 2021.

⁹² Hondagneu-Sotelo et Avila, 2016 ; Pineros-Leano *et al.*, 2021 ; Cook Heffron *et al.*, 2022.

En effet, les responsabilités en matière de soins ne sont pas fondamentalement redistribuées au sein d'un ménage lorsque la mère est absente, même si le père peut venir remplir temporairement le rôle de pourvoyeur de soins dans le pays d'origine, comme on peut le voir en Indonésie et aux Philippines⁹³. Si les liens transnationaux peuvent constituer une source importante de réconfort et de soutien pour les migrants, cela n'est pas toujours le cas pour les migrants transgenres ou non binaires, en particulier les réfugiés, qui peuvent avoir coupé les liens avec leur famille restée au pays et être encore plus exclus socialement dans leur pays de destination en raison de leur genre, en l'absence d'un soutien approprié de la part des services sociaux et des services de santé⁹⁴.

La discrimination et la stigmatisation fondées sur le genre dans les pays de destination s'ajoutent souvent aux stéréotypes raciaux et culturels, que la montée des discours anti-immigration alimente dans certains de ces pays⁹⁵. Par exemple, les hommes migrants originaires de pays musulmans ont été présentés comme des menaces en raison de leur masculinité toxique supposée dans diverses régions, notamment en Europe à la suite d'incidents de harcèlement sexuel en Allemagne en 2015⁹⁶. Les stéréotypes sur l'hypersexualité visent certaines femmes migrantes dans les pays de destination, par exemple les Vénézuéliennes au Pérou et les Brésiliennes au Portugal, de sorte qu'elles sont stigmatisées et vues comme des prostituées et qu'elles risquent davantage d'être victimes de harcèlement sexuel et de violence fondée sur le genre⁹⁷.

Violence fondée sur le genre dans les camps de personnes déplacées

Bien qu'ils ne représentent pas la majorité des réfugiés dans le monde, quelque 6,6 millions de réfugiés vivraient dans des camps, selon les estimations, dont 4,6 millions dans des camps formels et 2 millions dans des camps informels, souvent dans des situations de déplacement prolongé^a.

Si la pauvreté et le dénuement sont des facteurs majeurs de la violence fondée sur le genre, la vie dans des campements aggrave les vulnérabilités liées au genre et accroît le risque de violence entre partenaires intimes. L'insécurité et la proximité accroissent également le risque de violence fondée sur le genre, en particulier de viol, lorsque les femmes et les filles circulent à l'intérieur et à l'extérieur des campements, pour ramasser du bois pour la cuisine et aller puiser de l'eau aux points d'eau, par exemple^b. Dans le camp d'al-Hol, en République arabe syrienne, des cas de viol et de torture visant des femmes et des filles ont été signalés, et des faits d'esclavage ont été commis par l'État islamique^c. Dans d'autres contextes, les rapports sexuels monnayés servent parfois de mécanisme d'adaptation qui permet de s'assurer des moyens de subsistance^d.

Une étude sur la population rohingya vivant dans un camp au Bangladesh met en évidence les liens entre la crise de la masculinité que les hommes rohingya peuvent vivre dans le camp et l'augmentation de la violence fondée sur le genre^e. Les constructions stéréotypées de la masculinité fondées sur l'identité, la richesse, le pouvoir, l'éducation et le statut de soutien de famille contrastent fortement avec ce que vivent les hommes rohingya dans le camp de réfugiés, ce qui peut faire naître en eux de profonds sentiments d'insatisfaction et accroître la violence fondée sur le genre, en particulier au sein des ménages.

⁹³ Lam et Yeoh, 2018.

⁹⁴ Hermaszewska et al., 2022.

⁹⁵ Voir par exemple la déclaration de l'OIM sur la situation des migrants en Tunisie (OIM, 2023b).

⁹⁶ Herz, 2019 ; Wyss, 2022.

⁹⁷ Esposito, 2020 ; Pérez et Freier, 2023.

La violence fondée sur le genre ne se limite toutefois pas aux femmes et aux filles, puisque les hommes et les garçons en sont également victimes, comme cela a été rapporté dans le contexte du camp de réfugiés de Kakuma, par exemple^f. Les viols et autres violences sexuelles peuvent servir de tactique de torture et d'humiliation pendant les conflits armés, parfois jusque dans les camps, et s'accompagnent souvent d'une stigmatisation et d'une discrimination dans les communautés de destination, les victimes de violences sexuelles étant encore majoritairement considérées comme étant des femmes et des filles^g.

^a HCR, s.d.

^b Johnstone et Perera, 2020.

^c Kube et Lee, 2022.

^d World Vision Canada, s.d.

^e Safa *et al.*, 2023.

^f ONU Femmes, 2022.

^g Refugee Law Project, 2013.

Retour

Comme toute autre étape du cycle migratoire, le retour dans le pays d'origine est déterminé par des dimensions de genre qui jouent sur les diverses raisons pour lesquelles les migrants, quel que soit leur genre, rentrent (ou non) dans leur pays, ainsi que sur les expériences vécues par les migrants et leur situation après leur retour. Comme c'est le cas à d'autres étapes du cycle migratoire, les dimensions de genre associées au statut migratoire et au type de permis dans les pays de destination jouent un rôle dans la décision de rentrer dans le pays d'origine et dans les expériences vécues au retour, y compris sur le plan de la réintégration.

Dans les ménages de migrants composés de personnes de genres différents, la décision de rentrer dépend également des dynamiques et des rôles liés au genre. Dans les contextes socioculturels où la division du travail au sein de la famille et du ménage dépend du genre, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de rentrer dans leur pays lorsque des membres de leur famille dans le pays d'origine ont besoin de soins⁹⁸. La migration de retour peut également résulter d'un faible sentiment de satisfaction à l'égard de la vie dans le pays de destination, laquelle est évaluée par les hommes et par les femmes selon des critères différents⁹⁹. Par exemple, les disparités de revenus, qui tendent à favoriser les hommes, peuvent faire varier le degré de satisfaction selon le genre, de même que le désir de retourner au pays. Il a également été démontré que l'attachement à la famille jouait un rôle plus important chez certaines femmes que chez les hommes, ce qui les incite à rentrer dans leur pays¹⁰⁰.

Du fait des différences de revenus entre les genres, il semble également que les hommes soient plus susceptibles de retourner dans leur pays « à des fins d'innovation »¹⁰¹, après avoir acquis des compétences pertinentes et un capital suffisant pour investir dans leur pays d'origine. Le retour des hommes à des fins d'innovation est facilité par les politiques d'investissement et les mesures d'incitation adoptées par le pays d'origine en vue d'encourager la diaspora à investir. C'est par exemple le cas du Ghana, où les capitaux des migrants sont mobilisés et intégrés

⁹⁸ ONU Femmes, 2018.

⁹⁹ Schiele, 2021.

¹⁰⁰ OIM, 2020.

¹⁰¹ Cerase, 1974.

dans les politiques de développement nationales¹⁰². Le Ghana encourage l'investissement et le retour, comme en témoigne la proclamation par ce pays de l'année 2019 comme « année du retour », un programme qui s'adressait aussi bien à la diaspora ghanéenne qu'à la diaspora africaine dans son ensemble. Une politique similaire est mise en œuvre par le Sénégal, qui présente les hommes d'affaires sénégalais de retour comme des rapatriés idéaux¹⁰³. Le développement étant envisagé sous un angle économique au Ghana et au Sénégal, de même que dans de nombreux autres pays africains, les migrants qui parviennent à tirer profit des incitations politiques mises en place pour promouvoir le retour à des fins de développement sont principalement des hommes. Comme l'illustre le cas des migrants roumains rentrés d'Italie, ce sont aussi majoritairement les hommes qui sont en mesure de rapatrier des sommes d'argent importantes et d'utiliser les compétences et les réseaux qu'ils ont acquis dans le pays de destination ainsi que ceux qu'ils y ont créés pour faciliter leur réintégration¹⁰⁴.

Étant donné que les migrants qui rentrent dans leur pays d'origine sont souvent confrontés à un taux de chômage relativement élevé, les femmes qui retournent dans leur pays d'origine sans avoir élargi ou perfectionné leurs compétences risquent d'avoir des difficultés à se réintégrer sur le marché du travail¹⁰⁵. Les hommes migrants tendent à rentrer dans leur pays d'origine avec de plus grandes compétences, qui contribuent à ce que leur retour soit « réussi ». Ces tendances mettent en relief l'importance du type d'emploi occupé par les migrants dans leur pays de destination. Cet emploi dépend souvent fortement du genre et conditionne la réussite du retour et de la réintégration dans leur pays d'origine.

Les femmes sont plus susceptibles de vivre un « retour à la suite d'un échec », c'est-à-dire de rentrer au pays sans avoir atteint leurs « objectifs migratoires »¹⁰⁶. Dans le cas des femmes migrantes, cela s'explique souvent par leur rôle de genre au sein de la famille et du ménage, et cette situation est exacerbée par l'insécurité de l'emploi et la précarité économique que connaissent beaucoup d'entre elles, en particulier celles qui exercent des professions peu qualifiées. La pandémie de COVID-19 a mis en lumière la dimension de genre qui existe dans la migration de retour. Les femmes migrantes ont été affectées de façon disproportionnée par la pandémie, car la plupart d'entre elles travaillent dans le secteur des services (79,9 % contre 56,4 % pour les hommes)¹⁰⁷, le plus touché par les restrictions de voyage et les confinements. La perte de revenus a entraîné des problèmes de précarité et d'insécurité économiques, y compris la perte d'un logement sûr, rendant ainsi dans certains cas les femmes migrantes plus exposées aux risques de violence sexuelle et de violence fondée sur le genre¹⁰⁸. Après avoir perdu leur emploi dans le secteur informel en Thaïlande, par exemple, les migrantes qui sont retournées en République démocratique populaire lao pendant la pandémie de COVID-19 ont vu s'aggraver la discrimination et les inégalités du point de vue des soins non rémunérés, ainsi que la violence sexuelle et la violence fondée sur le genre¹⁰⁹. L'impact socioéconomique de la pandémie peut avoir incité des femmes migrantes à retourner dans leur pays d'origine, mais la faiblesse de leurs revenus – voire l'absence de revenus – semble avoir compliqué leur retour, comme le montre une enquête menée auprès de travailleurs philippins à l'étranger¹¹⁰.

¹⁰² Kleist, 2013.

¹⁰³ Sinatti, 2019.

¹⁰⁴ Vlase, 2013.

¹⁰⁵ Kurniati *et al.*, 2017.

¹⁰⁶ Cerase, 1974 ; Jaji, 2021.

¹⁰⁷ OIT, 2021a.

¹⁰⁸ Jaji, 2021.

¹⁰⁹ Cámbara, 2022.

¹¹⁰ OIM, 2021c.

Le cas des migrantes éthiopiennes qui travaillaient principalement comme travailleuses domestiques et sont rentrées des pays du Golfe après avoir échappé à l'exploitation ou après avoir été expulsées en raison de leur situation irrégulière, offre un exemple parlant des difficultés de réintégration associées à un retour d'échec¹¹¹. Le parcours de réintégration de ces femmes est semé d'obstacles, comme elles doivent aussi bien gérer les traumatismes liés à leur séjour dans le pays de destination que faire face à la stigmatisation que leur fait subir leur communauté parce qu'elles n'ont pas atteint leurs objectifs migratoires¹¹². Ces difficultés ont à leur tour compromis leur inclusion sur le marché du travail dans un contexte socioéconomique déjà difficile.

La catégorisation d'un retour comme réussite ou comme échec dépend toutefois fortement du contexte. Des retours qui pourraient être qualifiés d'échecs ne sont pas forcément considérés comme tels suivant les normes de genre en vigueur et peuvent même constituer une stratégie auxquels recourent certains hommes migrants pour retrouver leur masculinité et le statut social associé à leur genre dans leur pays d'origine. Cela a été le cas, par exemple, pour certains hommes migrants africains mariés au Royaume-Uni : leurs épouses avaient des revenus plus importants qu'eux, et leur statut de soutien de famille était menacé. Ces hommes ont décidé de rentrer dans leur pays d'origine, où ils jouissent d'un statut social élevé en raison de leur genre, indépendamment des revenus gagnés à l'étranger¹¹³. Des retours motivés par une reconquête de la masculinité ont également été observés chez des hommes sud-coréens qui sont revenus dans leur pays d'origine en réponse à ce qu'ils percevaient comme une marginalisation de leur masculinité aux États-Unis¹¹⁴.

La migration de retour peut également déboucher sur la négociation de normes de genre différentes entre les pays de destination et les pays d'origine. Certains hommes migrants dans les pays du Golfe ont intériorisé des normes de genre plus traditionnelles et patriarcales et ont continué de les appliquer dans leur foyer à leur retour¹¹⁵. Les migrantes qui retournent dans leur pays d'origine peuvent également éprouver des difficultés à se réadapter aux normes sociales de leur communauté d'origine¹¹⁶. Cela est particulièrement manifeste dans les cas où leur activité professionnelle et leur mode de vie dans le pays de destination conduiraient à leur stigmatisation et à leur exclusion socioéconomique si la communauté d'origine en prenait connaissance. Ces informations peuvent être divulguées par l'intermédiaire de réseaux sociaux transnationaux faisant circuler les informations entre les pays de destination et les pays d'origine. Par exemple, aussi bien les femmes que les hommes de retour peuvent être stigmatisés s'ils ont travaillé dans l'industrie du sexe, même s'ils ont été victimes de la traite d'êtres humains¹¹⁷, ou s'ils ont vécu librement leurs identités de genre diverses dans le pays de destination¹¹⁸. L'intersection du genre et de la sexualité ont ainsi des conséquences sur la réintégration.

Sur le plan de la réintégration sur le marché du travail et de l'inclusion sociale, les difficultés liées au genre ont à leur tour des répercussions négatives sur la santé des migrants de retour, qui s'ajoutent aux problèmes de santé qu'ils et elles ont à leur retour dans leur pays d'origine, en particulier les femmes¹¹⁹. Ces problèmes de santé peuvent fortement dépendre du genre, étant liés aux situations vécues dans le pays de destination, aux mesures d'expulsion ou aux décisions de retourner dans le pays d'origine, ainsi qu'à la stigmatisation subie après le retour.

¹¹¹ Adugna, 2022.

¹¹² *Ibid.*; Nisrane *et al.*, 2020.

¹¹³ Pasura et Christou, 2018.

¹¹⁴ Suh, 2017.

¹¹⁵ Joseph *et al.*, 2022 ; Samari, 2021 ; Tuccio et Whaba, 2018.

¹¹⁶ Liu, 2020.

¹¹⁷ Ong *et al.*, 2019.

¹¹⁸ Alcalde, 2019.

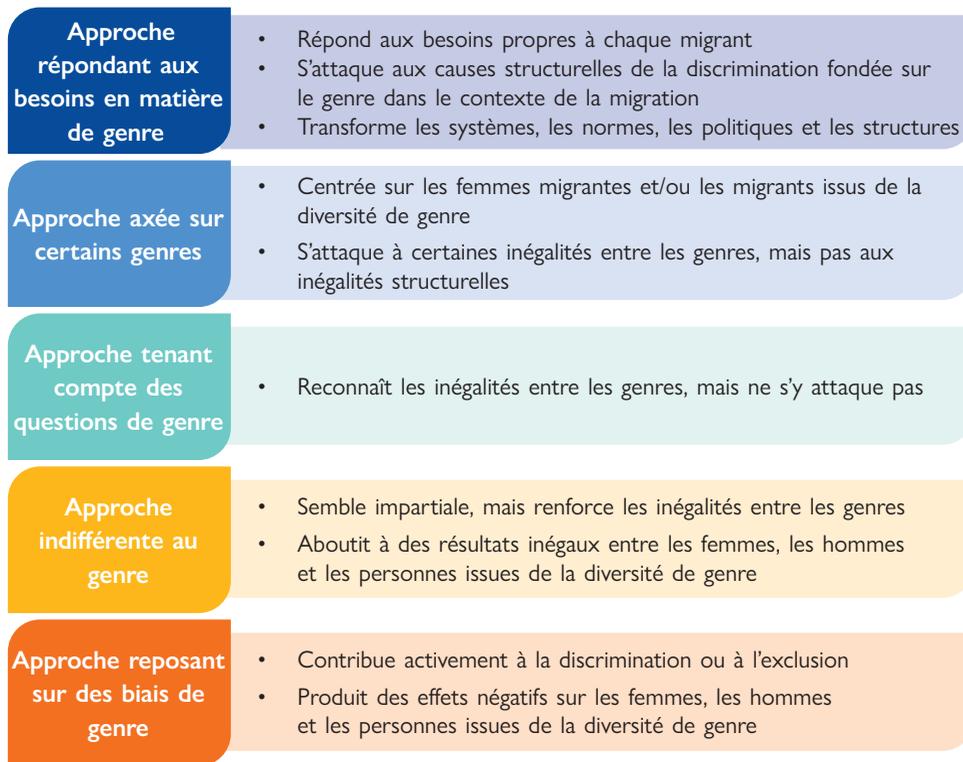
¹¹⁹ Pôle de gestion des connaissances UE-OIM et Samuel Hall, 2023.

Les problèmes de santé liés au genre sont aggravés par les obstacles genrés à l'accès aux soins de santé, notamment le manque d'information et la discrimination associée au travail du sexe à l'étranger, y compris pour les victimes de la traite d'êtres humains.

Promouvoir une gouvernance des migrations qui répond aux besoins en matière de genre : la nécessité d'agir de toute urgence

Diverses stratégies ont été adoptées pour lutter contre l'inégalité entre les genres, et, plus récemment, des appels ont été lancés en faveur de l'adoption d'une approche répondant aux besoins en matière de genre, notamment dans le Pacte mondial sur les migrations. Pour suivre une approche de la gouvernance des migrations qui répond aux besoins en matière de genre, il faut adopter et mettre en œuvre des politiques et programmes transformateurs qui s'attaquent non seulement à la discrimination fondée sur le genre dont sont victimes les migrants, mais aussi aux inégalités structurelles sous-jacentes entre les genres. Comme l'illustre la figure 9, une telle approche est à l'opposé des approches reposant sur des biais de genre, qui opèrent activement une discrimination sur la base du genre, et va plus loin qu'une approche axée sur certains genres, qui ne s'attaque pas aux problèmes d'inégalité systémique plus profonds.

Figure 9. Continuum des approches relatives aux questions de genre



Pour garantir une gouvernance qui répond aux besoins en matière de genre, il est nécessaire de concevoir et de mettre en œuvre des politiques migratoires fondées sur des faits. Alors que les données statistiques jouent un rôle central s'agissant d'éclairer les politiques migratoires, on constate à l'heure actuelle un manque de données sur le genre, qui empêche de mieux comprendre les dimensions de genre de la migration ainsi que les inégalités entre les genres tout au long du cycle migratoire¹²⁰. Des appels ont été lancés en faveur de la collecte de données ventilées par genre, qui rendraient compte des genres auxquels s'identifient les personnes, le Canada étant le premier pays à avoir inclus une question obligatoire sur le genre dans son recensement de la population en 2021, suivi par la Nouvelle-Zélande en 2023¹²¹. Investir davantage dans les données ventilées par sexe demeure toutefois essentiel, compte tenu des normes sociales qui peuvent empêcher certains pays de passer à une ventilation par genre et des difficultés que peuvent rencontrer les individus qui s'identifient comme étant de genres divers. Aujourd'hui, les données migratoires ne sont pas toutes ventilées par sexe, s'agissant entre autres des données bilatérales sur l'asile, les réfugiés et les rapatriements de fonds, ce qui compromet la possibilité d'analyser les questions de genre en profondeur de façon à éclairer les politiques, les opérations et les programmes en matière de migration¹²². Une analyse de ce type exige également de conjuguer données quantitatives et données qualitatives, notamment des témoignages de migrants issus de la diversité de genre, pour comprendre de façon plus complète les besoins, les priorités et les vulnérabilités liés au genre sur lesquels il convient d'agir pour améliorer l'égalité entre les genres¹²³.

Néanmoins, l'examen de certaines dimensions de genre clés à chaque étape du cycle migratoire fait ressortir combien la migration s'accompagne d'obstacles, de défis et de vulnérabilités liés au genre pour les hommes, pour les femmes et pour les personnes issues de la diversité de genre, souvent en raison d'inégalités systémiques plus générales entre les genres. Le présent chapitre n'a pour objet de présenter une cartographie exhaustive des politiques et des interventions migratoires répondant aux besoins en matière de genre, mais on présente dans la figure 10 ci-dessous quatre défis clés qui se retrouvent à chaque étape du cycle migratoire, en s'appuyant sur les sections précédentes. Tous ont trait aux normes de genre qui sous-tendent plus globalement les inégalités structurelles entre les genres et appellent l'adoption et la mise en œuvre de politiques et d'interventions en faveur de l'égalité des genres, y compris dans les domaines de l'éducation et de la sensibilisation¹²⁴. Pour chacun de ces défis, un exemple de pratique prometteuse ou d'intervention innovante a été choisi dans un large éventail de zones géographiques. Ces exemples mettent en évidence l'importance d'une approche multipartite ainsi que des initiatives et des pratiques locales, qui associent souvent des migrants de tous genres ou sont conçues de façon à répondre aux besoins en matière de genre et qui peuvent être utilisées aux niveaux local, national, régional et mondial de la gouvernance des migrations.

¹²⁰ Abel, 2022.

¹²¹ Nations Unies, 2020 ; OIM, 2021d ; Hennebry *et al.*, 2021 ; Gouvernement du Canada, 2022 ; Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, 2023.

¹²² Abel, 2022.

¹²³ CARE, 2023.

¹²⁴ PNUD, 2020.

Figure 10. Défis transversaux relatifs au genre à chaque étape du cycle migratoire

	Avant le départ	Entrée	Séjour	Retour
Stéréotypes	Les décisions et les possibilités en matière de migration (au niveau des personnes, des ménages et des structures) sont influencées par les stéréotypes de l'homme soutien de famille et de la femme pourvoyeuse de soins	Les voies d'accès à la migration familiale, à la migration de main-d'œuvre et à la protection internationale sont fondées sur des stéréotypes de genre	Les marchés du travail sont genrés et l'inclusion sociale repose sur des stéréotypes tels que les conceptions de la masculinité stigmatisantes et l'hypersexualisation	Les stéréotypes influent sur la façon dont les migrants de retour sont perçus comme des personnes ayant réussi ou échoué, d'où des conséquences pour l'accès à la santé et les résultats en matière de santé
Accès à l'information	Informations sur l'émigration, les voies régulières et les droits dans les pays de destination	Informations sur l'émigration, y compris les procédures de demande en ligne	Informations sur les services de recrutement et d'inclusion	Information et soutien en faveur de la réintégration, notamment en ce qui concerne le marché du travail et la santé
Fracture numérique	Services d'information en ligne sur la migration	Procédures de demande en ligne	Plateformes de recrutement en ligne, argent numérique (par exemple pour les rapatriements de fonds), relations sociales et autres	Services de réintégration en ligne
Voies de migration régulières	Les voies régulières limitées exacerbent les vulnérabilités liées au genre ; les risques liés à la migration irrégulière dépendent fortement du genre	Les conditions restrictives entravent la migration fondée sur les compétences et contribuent à la séparation des familles	Les droits et les prestations sont souvent limités selon des critères liés au genre (par exemple par des accords bilatéraux sur la main-d'œuvre), ce qui accentue les vulnérabilités dans les professions à dominante masculine ou féminine et alimente le travail informel	Les schémas genrés qui déterminent si le retour est une réussite ou un échec ont des conséquences sur les résultats en matière de santé

Défi transversal n° 1. S'attaquer aux stéréotypes de genre à l'égard des migrants

Les stéréotypes de genre traditionnels, selon lesquels l'homme est un soutien de famille et la femme une pourvoyeuse de soins, ont des incidences importantes sur les migrants. Conjugés aux discours anti-immigration de plus en plus répandus, ils alimentent les représentations voulant que les femmes migrantes soient intrinsèquement des personnes vulnérables et des victimes, tandis que les hommes migrants représenteraient une menace pour la sécurité et seraient de faux réfugiés¹²⁵. Il ne s'agit pas de minimiser les situations vulnérables dans lesquelles les femmes peuvent se trouver, mais ces stéréotypes ont un impact disproportionné sur les hommes migrants qui se trouvent dans des situations vulnérables, nient l'agentivité des femmes migrantes, contribuent à invisibiliser les migrants issus de la diversité de genre et inhibent le pouvoir d'action des migrants, qui apportent pourtant une contribution considérable aux sociétés des pays d'origine et de destination¹²⁶.

Les stéréotypes de genre à l'égard des migrants sont relayés par diverses parties prenantes, des responsables politiques aux acteurs humanitaires en passant par les médias. La collaboration avec les médias peut toutefois s'avérer essentielle pour façonner des perceptions équilibrées et positives. En 2021, dans le cadre du programme conjoint OIT-ONU Femmes intitulé « Safe and Fair », l'OIT s'est associée à l'Alliance des journalistes indonésiens de Jakarta pour organiser des programmes de collaboration avec les médias visant à promouvoir des conditions de migration sûres et équitables pour toutes les migrantes indonésiennes¹²⁷. Un glossaire sur la migration adapté aux médias, axé en particulier sur les travailleuses migrantes, a également été établi pour les journalistes de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)¹²⁸. Outre une liste de termes clés et de définitions fondées sur les droits, ce glossaire propose une liste de termes inclusifs et de termes à éviter, qui contribuent à perpétuer les stéréotypes de genre à l'égard des migrants (tableau 1).

Tableau 1. La terminologie inclusive en bref

Éviter	Préférer
Étrangère, migrante économique, travailleuse étrangère	Travailleuse migrante
Aide, bonne, servante, domestique	Travailleuse domestique
Pays d'accueil, pays destinataire	Pays de destination, État de destination
Migrante illégale	Migrante en situation irrégulière, migrante dépourvue de documents
Importation/exportation de main-d'œuvre	Migration de main-d'œuvre
Protection des femmes	Protection des droits des femmes
Pays de départ, pays d'appartenance	Pays d'origine, État d'origine
Esclave	Personne en situation de travail forcé
Travail non qualifié	Profession élémentaire
Victime	Rescapée

Source : Adapté de OIT, 2020.

¹²⁵ Ward, 2019 ; Gereke *et al.*, 2020 ; Delgado Moran, 2020 ; Holloway *et al.*, 2022.

¹²⁶ McAuliffe *et al.*, 2019.

¹²⁷ OIT, 2021b.

¹²⁸ OIT, 2020.

Défi transversal n° 2. Améliorer l'accès des migrants à l'information en assurant l'égalité des genres

Tout au long du processus de migration, l'accès à l'information peut fortement dépendre du genre de la personne migrante. Si les exemples cités dans le présent chapitre se concentrent sur les informations destinées aux candidats à la migration dans les pays d'origine, ce constat s'applique également aux migrants dans les pays de transit et de destination, ainsi qu'à ceux qui retournent dans leur pays d'origine. L'accès à l'information est encore plus difficile pour les migrants transgenres et les autres migrants issus de la variété de genre, qui doivent souvent recourir à des sources informelles¹²⁹. L'accès à des informations précises, notamment sur les droits des migrants, est essentiel pour réduire les vulnérabilités liées au genre tout au long du cycle migratoire.

Parmi les diverses interventions susceptibles d'aider à diffuser des informations sur la migration pour répondre aux besoins en matière de genre, on peut citer la création, dans les pays d'origine et de destination, de centres de ressources pour migrants, qui doivent servir de guichet unique d'information. Dans les pays d'origine, ces centres regroupent divers services sous un même toit – allant de l'orientation avant le départ et à la sensibilisation de la communauté en passant par des conseils personnalisés en ligne, par téléphone ou en personne et même dans certains cas un soutien destiné aux migrants de retour – ce qui permet de réduire la probabilité d'une migration irrégulière pleine de dangers, de mieux faire connaître les voies de migration régulières et de fournir efficacement des informations sur l'assistance pendant la migration¹³⁰. Tout en soutenant chaque migrant indépendamment de son genre, certains de ces centres, tels que ceux du Bangladesh, fournissent un appui adapté sur mesure et soucieux des questions de genre aux femmes avant leur migration et à leur retour¹³¹. En Indonésie, un bureau de services intégrés à guichet unique, qui vise à répondre aux besoins en matière de genre, a été lancé en 2021, devenant ainsi le premier projet pilote de ce type dans la région de l'ASEAN¹³². Fondé sur un partenariat multipartite entre le Gouvernement, les syndicats de travailleurs migrants et les centres d'aide aux femmes en difficulté, il fournit aux candidats à la migration des services qui répondent à leurs besoins en matière de genre.

Défi transversal n° 3. Comblent la fracture numérique entre les femmes et les hommes migrants

La société numérique d'aujourd'hui, dont l'avènement a été accéléré par la pandémie de COVID-19, est à l'origine d'inégalités de genre considérables : les femmes et les filles représentent la majorité des quelque 2,7 milliards de personnes non connectées dans le monde, et il existe un écart important dans l'utilisation d'Internet par les femmes entre les pays les moins avancés et les pays développés¹³³. Pour les migrants, l'accessibilité et l'utilisation des solutions numériques ainsi que les connaissances et les compétences numériques dépendent souvent de la connectivité dans leur pays d'origine et des rôles liés au genre, car les outils numériques peuvent être associés aux hommes dans la division du travail au sein du ménage¹³⁴.

Un certain nombre d'initiatives ont été adoptées pour réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes dans le monde entier, notamment par le renforcement des compétences numériques de base et le lancement de programmes d'éducation destinés aux femmes, y compris les migrantes et les réfugiées, dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques¹³⁵. Chef de file des nouvelles évolutions technologiques et de la numérisation, le secteur privé joue un rôle important dans la promotion de l'inclusion

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ Dennison, 2022 ; ICMPD, s.d.

¹³¹ Raus et Roma, 2020.

¹³² OIT, 2021c.

¹³³ UIT, 2022.

¹³⁴ McAuliffe, 2023 ; Saïd, 2021.

¹³⁵ Voir, par exemple, Poya, 2021 ; AFS Intercultural Programs, 2022.

numérique des hommes et des femmes. Dans le secteur financier, certaines entreprises de technologie financière s'orientent vers des modèles de rapatriements de fonds numériques centrés sur les migrants et tenant compte des questions de genre pour assurer des services abordables et accessibles qui favorisent la résilience financière¹³⁶. Parmi d'autres initiatives similaires, on peut citer celle de la société Ping Money (une société de technologie financière agréée au Royaume-Uni et financée par des migrants gambiens, qui offre des services de rapatriement de fonds numériques aux migrants de Gambie), qui a collaboré avec le Fonds d'équipement des Nations Unies pour formaliser les canaux de rapatriement de fonds, notamment en donnant aux migrants au Royaume-Uni la possibilité de régler directement les factures d'eau et d'électricité de leurs familles en Gambie et en lançant un porte-monnaie mobile pour les familles destinataires¹³⁷. Une étude de marché approfondie a révélé des différences entre les hommes et les femmes dans les ménages gambiens, les femmes connaissant moins bien l'argent mobile. Compte tenu de cette dynamique de genre – qui fait que les informations tendent à parvenir aux femmes plus efficacement lorsqu'elles sont relayées par des hommes de leur famille – la société Ping Money a lancé une campagne destinée à se faire connaître en devenant sponsor de football, le sport le plus populaire en Gambie¹³⁸. Cela a permis non seulement d'augmenter le nombre d'hommes dans sa clientèle, mais aussi celui des femmes, qui ont été encouragées à utiliser les services d'argent mobile par leurs parents de sexe masculin.

Défi transversal n° 4. Améliorer les voies de migration régulières pour répondre aux besoins en matière de genre

Les voies de migration régulières existantes posent diverses difficultés tout au long du cycle migratoire, ce qui a d'importantes conséquences en fonction du genre de la personne migrante.

Pour améliorer les voies de migration régulières de façon à répondre aux besoins en matière de genre, il conviendrait de diversifier les types de voies et d'en améliorer la qualité, notamment en ce qui concerne les droits des migrants. S'agissant de la diversification, les programmes de régularisation des migrants en situation irrégulière dans les pays de destination ne sont pas considérés comme des voies de migration régulières, dans bien des cas, alors même qu'ils leur sont intrinsèquement complémentaires, puisqu'ils en comblent les lacunes et les défauts lorsque ces failles engendrent des situations d'irrégularité¹³⁹. Des programmes de régularisation ont depuis longtemps été adoptés par les États sous différentes formes ; certains d'entre eux ciblent les migrants en situation irrégulière qui travaillent dans des secteurs bien précis (tels que le travail domestique ou l'industrie de la pêche) tandis que d'autres s'adressent à une population plus large pour des raisons humanitaires ou dans une optique d'intégration¹⁴⁰. Bien qu'ils ne ciblent pas tel ou tel genre, ces programmes réduisent efficacement les vulnérabilités associées à l'irrégularité, y compris celles liées au genre¹⁴¹. Un exemple récent est la création par la Colombie en 2021 d'un statut de protection temporaire ayant pour objectif de régulariser la situation des Vénézuéliens en situation irrégulière dans le pays, plus de 1,8 million de permis ayant été délivrés jusqu'ici à ce titre¹⁴².

¹³⁶ Ogba et al., 2021. Voir également Singh, 2021 ; GSMA, 2018.

¹³⁷ Hossain et al., n.d.

¹³⁸ Ogba et al., 2021.

¹³⁹ Triandafyllidou et al., 2019.

¹⁴⁰ OSCE, 2021.

¹⁴¹ Rojas Coppari et Poirier, à paraître.

¹⁴² Gouvernement de la Colombie, s.d.

Bien qu'il soit possible d'améliorer la qualité des voies de migration familiale en révisant les conditions d'entrée et en garantissant les droits, il est aujourd'hui essentiel de repenser les accords bilatéraux sur la main-d'œuvre en adoptant une approche fondée sur les droits et axée sur les besoins en matière de genre, notamment pour mettre en œuvre le Pacte mondial sur les migrations d'une façon qui réponde à ces besoins¹⁴³. Les accords bilatéraux sur la main-d'œuvre contribuent beaucoup à perpétuer la ségrégation professionnelle entre les genres dans le monde, et ils ne s'accompagnent pas des mesures de protection nécessaires pour garantir les droits des migrants, ce qui aggrave les vulnérabilités liées au genre, y compris la vulnérabilité à l'exploitation. Comme le souligne le document intitulé « Guidance on bilateral labour migration agreements » établi par le Réseau des Nations Unies sur les migrations, selon une approche répondant aux besoins en matière de genre, ces accords seraient fondés sur les droits et protégeraient expressément les migrants conformément aux instruments internationaux du droit du travail et des droits humains, plutôt que de renvoyer vaguement aux lois nationales, comme c'est souvent le cas¹⁴⁴. Par exemple, l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Honduras énumère explicitement les principes et les droits reconnus au niveau international en matière de travail qui doivent être intégrés par chaque partie dans les lois et les pratiques du travail, plutôt que de supposer qu'ils y sont déjà intégrés¹⁴⁵. Bien qu'elle ne fasse pas référence au genre, une telle approche fondée sur les droits est un premier pas vers la mise en place d'accords bilatéraux sur la main-d'œuvre répondant aux besoins en matière de genre si elle repose, comme il se doit, sur le principe de non-discrimination, y compris en matière de genre, et qu'elle s'étend à tout instrument international concernant le genre, tel que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979)¹⁴⁶.

¹⁴³ Assemblée générale des Nations Unies, 2018a, objectif 5, paragraphe 21 a), à interpréter à la lumière du principe directeur de la prise en compte de la problématique femmes-hommes ; ONU Femmes, 2021.

¹⁴⁴ Réseau des Nations Unies sur les migrations, 2022. Voir également Lim, 2016.

¹⁴⁵ Gouvernement du Canada, 2013.

¹⁴⁶ Lim, 2016 ; Nations Unies, 1979.

Le nouveau laboratoire de recherche stratégique sur le genre et la migration (GenMig) de l'OIM a pour objectif de rassembler les parties prenantes du monde entier afin de relever ces défis et bien d'autres encore (voir l'encadré ci-dessous).

GenMig

LE LABORATOIRE DE RECHERCHE STRATÉGIQUE SUR LE GENRE ET LA MIGRATION

Une initiative multipartite qui tire parti de la recherche sur l'impact pour favoriser les politiques, opérations, programmes et pratiques migratoires qui répondent aux besoins en matière de genre



Destinée à être très collaborative, l'initiative GenMig vise à soutenir les politiques, les opérations, les programmes et les pratiques qui répondent aux besoins en matière de genre grâce aux connaissances et aux recherches sur l'impact. Elle s'appuie sur les connaissances et de l'expertise de l'OIM et de ses partenaires pour favoriser les mesures visant à remédier aux vulnérabilités liées au genre et renforcer les moyens d'action des migrants, quel que soit leur genre, conformément au Programme de développement durable et au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

En tant qu'incubateur d'innovation, le laboratoire GenMig rassemble un réseau mondial de partenaires issus d'instituts de recherche, de gouvernements, d'organismes des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé qui œuvrent en faveur de l'égalité des genres. On trouvera de plus amples informations sur le laboratoire, notamment sur les modalités pour rejoindre le réseau de partenaires, à l'adresse www.iom.int/gender-and-migration-research-policy-action-lab.

Conclusion

Le présent chapitre a expliqué les interactions entre la migration et les questions de genre, bien qu'il soit difficile de donner une vue d'ensemble des dimensions de genre de la migration. Premièrement, le terme « genre » n'est pas neutre aujourd'hui, du fait des préjugés fondés sur le genre que l'on retrouve dans l'écrasante majorité de la population mondiale, notamment les mouvements réactionnaires et hostiles aux questions de genre, qui se sont multipliés au cours de la dernière décennie¹⁴⁷. Aborder la notion de genre selon une approche fondée sur les droits permet de procéder à une analyse plus neutre, qui met en évidence la discrimination et place l'accent sur la protection des droits, sans promouvoir les droits d'un genre plus que ceux des autres. De ce point de vue, et comme le montre ce chapitre, une approche répondant aux besoins en matière de genre ne concerne pas seulement les droits des femmes, mais plus largement la recherche de l'égalité des genres, même si dans les faits, on observe encore aujourd'hui une discrimination disproportionnée à l'égard des femmes et des personnes aux identités de genre diverses, y compris tout au long du cycle migratoire. Cette discrimination ne peut être dissociée des pratiques plus générales de sous-investissement de l'État dans la protection sociale et les services à la personne, qui font que les femmes et d'autres groupes minoritaires sont recrutés dans ces secteurs pour compenser l'insuffisance des prestations sociales¹⁴⁸. Cette situation se produit dans des contextes où les femmes et d'autres groupes minoritaires rencontrent des obstacles structurels et systémiques qui entravent leur accès aux voies qui leur permettraient de jouir pleinement de leurs droits et d'obtenir la citoyenneté.

Deuxièmement, la migration étant un phénomène intrinsèquement genré, ses liens avec le genre sont divers, voire infinis. En adoptant le point de vue d'un migrant, il est cependant possible de mieux comprendre les expériences genrées vécues tout au long du cycle migratoire, lesquelles sont façonnées par diverses possibilités et différents obstacles liés aux normes de genre en vigueur. Loin d'étayer une vision déterministe du rôle du genre dans la migration, les points de vue exprimés par les migrants mettent en évidence l'agentivité dont ils font preuve pour composer avec les normes et les rôles liés au genre et faire face à la discrimination dans leurs pays d'origine, leurs pays de transit et leurs pays de destination.

Troisièmement, il est impossible de comprendre les interactions entre la migration et le genre sans prendre en compte d'autres facteurs qui se recoupent et qui influencent les décisions des migrants, leurs trajectoires et les situations qu'ils vivent en matière de migration, car ni les groupes de migrants ni les groupes de genre ne sont homogènes. Entre autres facteurs, l'âge et le cycle de vie jouent un rôle important, de même que des facteurs structurels tels que les politiques migratoires qui reposent sur des normes et biais de genre. Les voies de migration régulière sont peu nombreuses et restrictives, ce qui finit par exacerber les vulnérabilités existantes liées à la division du travail dans les ménages et dans les secteurs d'activité à forte dominante masculine ou féminine, d'où des problèmes distincts sur le plan de l'irrégularité et de l'informalité.

Aujourd'hui, l'importance de la lutte contre les inégalités entre les genres dans le domaine de la migration ne saurait être sous-estimée. De même que la pandémie de COVID-19 a fait ressortir l'interdépendance de nos destins individuels, les inégalités de genre dans le contexte de la migration mettent en relief les inégalités systémiques plus générales entre les genres et font obstacle à la réalisation du développement humain pour tous. Par conséquent, il est nécessaire d'adopter une approche de la gouvernance des migrations qui réponde aux besoins en matière de genre pour renforcer les moyens d'action des migrants, quel que soit leur genre, et pour promouvoir plus généralement l'égalité des genres, « condition préalable à l'édification d'un monde meilleur »¹⁴⁹.

¹⁴⁷ Groupe de travail des Nations Unies sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles, 2020.

¹⁴⁸ Gammage et Stevanovic, 2019.

¹⁴⁹ Nations Unies, 2021.

Appendice A. Termes clés et définitions

égalité des genres Égalité des droits, des responsabilités et des chances pour toutes les personnes, quel que soit leur genre. L'égalité ne suppose pas que toutes les personnes sont identiques, mais plutôt que leurs droits, leurs responsabilités et leurs chances ne dépendent pas du sexe qui leur a été assigné à la naissance, de leurs caractéristiques sexuelles physiques, des normes de genre imposées par la société, de leur identité de genre ou de leur expression du genre. L'égalité des genres suppose également que les intérêts, les besoins et les priorités de toutes les personnes sont pris en considération.

Source : OIM, 2023a.

genre Les rôles, les comportements, les activités et les caractéristiques qu'une société donnée construit et juge appropriés pour les personnes sur la base du sexe qui leur a été attribué à la naissance.

Source : OIM, 2023a.

non binaire Adjectif décrivant les personnes dont l'identité de genre ne correspond pas au schéma binaire homme-femme. Le terme « non binaire » est un terme générique qui englobe une grande variété d'expériences vécues en matière de genre, notamment par les personnes ayant une identité de genre spécifique autre que celle d'homme ou de femme, les personnes qui s'identifient à deux genres ou plus (personnes bigenres ou pangenres/polygenres) et les personnes qui ne s'identifient à aucun genre (personnes agenres).

Source : OIM, 2021a.

normes de genre Les [normes de genre] sont des idées sur comment les femmes et les hommes devraient être et agir. Nous assumons et apprenons ces « règles » tôt dans la vie. Ces normes établissent un cycle de vie de socialisation et de création de stéréotypes de genre. Autrement dit, les [normes de genre] sont des normes et des attentes auxquelles s'ajuste généralement l'identité de genre, dans le cadre propre à une société, à une culture et à une communauté donnée à ce moment précis.

Source : ONU Femmes, s.d.

rôle lié au genre Ensemble de normes sociétales dictant les types de comportements généralement considérés comme acceptables, appropriés ou souhaitables pour une personne en fonction de son sexe réel, de son sexe perçu ou de son genre.

Source : OIM, 2021a.

transgenre Terme utilisé par certaines personnes dont l'identité de genre diffère de ce qui est généralement associé au sexe qui leur a été assigné à la naissance. Les termes « trans », « transgenre » et « non binaire » sont des termes génériques qui décrivent le fait qu'une personne, en son for intérieur, se sent d'un genre qui diffère de celui qui lui a été assigné à la naissance et de celui que lui a attribué la société, qu'elle s'identifie comme homme, femme, « transgenre » ou simplement « trans », d'un autre genre ou sans genre.

Source : OIM, 2021a.

Les définitions d'autres termes pertinents figurent dans OIM, 2021a et 2023a.

Références*

- Abel, G. (2022). *Gender and migration data*. Document de la KNOMAD, octobre.
- Achouche, N. (2022). *The motherhood penalty of immigrants in France: Comparing the motherhood wage penalty of immigrants from Europe, the Maghreb and Sub-Sahara with native-born French women*. *Frontiers in Sociology*, vol 7.
- Adugna, G. (2022). *Half a million Ethiopian migrants have been deported from Saudi Arabia in 5 years – what they go through*. *The Conversation*, 4 décembre.
- AFS Intercultural Programs (2022). *Empowering young women and refugees worldwide through STEM and sustainability*. 10 août.
- Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA) (2018). *Analyse juridique : Évaluation des éléments de preuve et de la crédibilité dans le contexte du régime d'asile européen commun*. European Asylum Support Office Professional Development Series for members of courts and tribunals.
- Ahmad, A.N. (2008). *The romantic appeal of illegal migration: Gender, masculinity and human smuggling from Pakistan*. In : *Illegal Migration and Gender in a Global and Historical Perspective* (M. Schrover, J. Van Der Leun, L. Lucassen et C. Quispel, dir. publ.). IMISCOE Research, Amsterdam University Press, Amsterdam, pp. 127-150.
- Åkesson, L., J. Carling et H. Drotbohm (2012). *Mobility, moralities and motherhood: Navigating the contingencies of Cape Verdean lives*. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol 38, n° 2, pp. 237-260.
- Alcalde, M.C. (2019). *Home and the limits of belonging: Homophobia and return migration to Peru*. *Sexualities*, vol 22, n° 5-6, pp. 916-931.
- Almasri, S. (2022). *Power, protection and policy: Domestic workers in Arab States during COVID-19*. In : *The Impacts of COVID-19 on Migration and Migrants from a Gender Perspective*. Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève, pp. 33-45.
- Asis, M.M.B. (2017). *The Philippines: Beyond labour migration, toward development and (possibly) return*. Migration Information Source, Migration Policy Institute, 12 juillet.
- Asis, M.M.B. et D.R. Mendoza (2012). *Strengthening pre-departure orientation programmes in Indonesia, Nepal and the Philippines*. Policy brief, Migration Policy Institute, septembre.
- Assemblée générale des Nations Unies (1948). *Déclaration universelle des droits de l'homme*, adoptée le 10 décembre (A/RES/217(III)).
- Assemblée générale des Nations Unies (2015). *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, adopté le 25 septembre (A/RES/70/1).
- Assemblée générale des Nations Unies (2016). *Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants*, adoptée le 19 septembre (A/RES/71/1).
- Assemblée générale des Nations Unies (2018a). *Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*, adopté le 19 décembre (A/RES/73/195).
- Assemblée générale des Nations Unies (2018b). *Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Deuxième partie : Pacte mondial sur les réfugiés*, publié le 2 août (A/73/12 (Part II)).

* All hyperlinks were working at the time of writing this report.

- Bauloz, C. (2017). *A Comparative Thematic Mapping of Global Migration Initiatives: Lessons Learned towards a Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration*. Migration Research Leaders Syndicate in Support of the Global Compact on Migration, OIM, Genève.
- Bauloz, C. (2021). Migrant inclusion 4.0: The role of mobile tech. In : *Research Handbook on International Migration and Digital Technology* (M. McAuliffe, dir. publ.). Edward Elgar Publishing, Cheltenham, pp. 167-181.
- Bauloz, C., M. McAdam et J. Teye (2021). *Traite d'êtres humains le long des axes migratoires : Tendances, défis et nouvelles formes de coopération*. In : *Rapport État de la migration dans le monde 2022* (M. McAuliffe et A. Triandafyllidou, dir. publ.). OIM, Genève, pp. 273-300.
- Bauloz, C., Z. Vathi et D. Acosta (2019). *Migration, inclusion et cohésion sociale : Défis, progrès récents et possibilités*. In : *Rapport État de la migration dans le monde 2020* (M. McAuliffe et B. Khadria, dir. publ.). OIM, Genève, pp. 213-236.
- Beduschi, A. et M. McAuliffe (2021). *Intelligence artificielle, migration et mobilité : Conclusions pour les politiques et la pratique*. In : *Rapport État de la migration dans le monde 2022*. OIM, Genève, pp. 303-325.
- Beqo, G.I. (2019). Women in here, women in there: Changing roles and lives of women migrants from Turkey in Italy. *Migration Letters*, vol 16, n° 4, pp. 531-541.
- Boucher, A. (2021). Gender bias in skills definition, labour market dynamics and skills recognition. In : *The Palgrave Handbook of Gender and Migration* (C. Mora et N. Piper, dir. publ.). Palgrave Macmillan, Cham, pp. 187-201.
- Bouchoucha, I. (2012). "Gender relations" as a factor in determining who migrates and why: The case of Tunisia. Middle East Institute, 4 mai.
- Boyd, M. (2006). *Gender aspects of international migration to Canada and the United States*. Colloque international des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement. Turin (Italie), 28-30 juin.
- Boyd, M. (2021). Women, gender, and migration trends in a global world. In : *The Palgrave Handbook of Gender and Migration* (C. Mora et N. Piper, dir. publ.). Palgrave Macmillan, Cham, pp. 19-36.
- Boyd, M. et E. Grieco (2003). *Women and migration: Incorporating gender into international migration theory*. Migration Information Source, Migration Policy Institute, 1^{er} mars.
- Braham, M. (2018). *Genre et migrations climatiques en Méditerranée : de la résilience à la paix et à la sécurité humaine*. In : *MediTerra : Migrations et développement rural inclusif en Méditerranée*. Presses de Sciences Po, Paris, pp. 185-214.
- Briddick, C. (2021). *When does migration law discriminate against women?* *American Journal of International Law Unbound*, vol 115, pp. 356-361.
- Bylander, M. (2015). Contested mobilities: Gendered migration pressures among Cambodian youth. *Gender, Place and Culture*, vol 22, n° 8, pp. 1124-1140.
- Cámara, F.B. (2022). COVID-19 and women migrant workers in informal employment: Recommendations for strengthening social protection efforts in Lao People's Democratic Republic. *Genre et développement*, vol 30, n° 1-2, pp. 97-113.
- Canada, Gouvernement du (2013). *Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Honduras*. I-55900, 5 novembre (entrée en vigueur : 1^{er} octobre 2014).

Canada, Gouvernement du (2022). [Le Canada est le premier pays à produire des données sur les personnes transgenres et les personnes non binaires à l'aide du recensement](#). Statistique Canada, 27 avril.

CARE (2023). [Rapid gender analysis](#). Page Web (consultée le 16 mai 2023).

Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) (s.d.). [Migrant resource centres \(MRC\)](#). Page Web (consultée le 3 juillet 2023).

Cerese, F.P. (1974). Expectations and reality: A case study of return migration from the United States to Southern Italy. *International Migration Review*, vol 8, n° 2, pp. 245-262.

Cerrutti, M. et D.S. Massey (2001). On the auspices of female migration from Mexico to the United States. *Demography*, vol 38, n° 2, pp. 187-200.

Chapman, J. et Y. Gonzalez (2023). [Exclusion of migrant women in Africa: Access to housing](#). Article de blog. Institut Scalabrini pour la mobilité humaine en Afrique, 23 février.

Chen, Y. (2021). [Gender discrimination in societal and familial realms: Understanding agency among Chinese marriage migrant women in Switzerland](#). *Asian and Pacific Migration Journal*, vol 30, n° 1, pp. 18-38.

Chilton, A.S. et E.A. Posner (2017). [Why countries sign bilateral labor agreements](#). Coase-Sandor Working Paper Series in Law and Economics, n° 807. Faculté de droit de l'Université de Chicago, avril.

Chindarkar, N. (2012). [Gender and climate-induced migration: Proposing a framework for analysis](#). *Environmental Research Letters*, vol 7, n° 2, 025601.

Colombie, Gouvernement de la (s.d.). [Visibles: Estatuto temporal de protección](#). Page Web (consultée le 2 juin 2023).

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) (2014). [Recommandation générale n° 32 sur les femmes et les situations de réfugiés, d'asile, de nationalité et d'apatridie](#), 14 November (CEDAW/C/GC/32).

CEDAW (2020). [Recommandation générale n° 38 sur la traite des femmes et des filles dans le contexte des migrations internationales](#), 20 novembre (CEDAW/C/GC/38).

Commission internationale de juristes (CIJ) (2007). [Les Principes de Jogjakarta : Principes sur l'application du législation internationale des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre](#). CIJ, Genève, mars.

CIJ (2017). [Les Principes de Jogjakarta plus 10 : Principes additionnels et obligations additionnelles des États au sujet de l'application du droit international des droits humains en matière d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'expression de genre et de caractéristiques sexuelles pour compléter les Principes de Jogjakarta](#). CIJ, Genève, adoptés le 10 novembre.

Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (2019). [L'impact de la migration sur les femmes et les filles migrantes : une perspective de genre](#). Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants, publié le 15 avril (A/HRC/41/38).

Cook Heffron, L., K. Wachter et E.J. Rubalcava Hernandez (2022). ["Mi corazón se partió en dos": Transnational motherhood at the intersection of migration and violence](#). *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol 19, n° 20, 13404.

Cooke, T.J. (2008). [Gender role beliefs and family migration](#). *Population, Space and Place*, vol 14, pp. 163-175.

- Damir-Geilsdorf, S. et M. Sabra (2018). *Disrupted Families: The Gendered Impacts of Family Reunification Policies on Syrian Refugees in Germany*. Progress of the World's Women discussion paper series, n° 23. ONU Femmes, avril.
- Dannecker, P. (2005). *Transnational migration and the transformation of gender relations: The case of Bangladeshi labour migrants*. *Current Sociology*, vol 53, n° 4, pp. 655-674.
- De Lange, T. et Z. Vankova (2022). *The recast EU Blue Card Directive: Towards a level playing field to attract highly qualified migrant talent to work in the EU?* *European Journal of Migration and Law*, vol 24, n° 4, pp. 489-515.
- Delgado Moran, J.J. (2020). *Gendering migration: Securitization and integration media narratives in Europe*. *Revista de Investigación de la Cátedra Internacional Conjunta Inocencio III*, vol 1, n° 11, pp. 93-126.
- Dennison, J. (2022). *How migrant resource centres affect migration decisions: Quasi-experimental evidence from Afghanistan, Bangladesh, Iraq and Pakistan*. *International Migration* : aperçu avant publication.
- Département de la sécurité intérieure des États-Unis (2022). *Characteristics of H-1B Specialty Occupation Workers: Fiscal Year 2021 Annual Report to Congress, October 1, 2020–September 30, 2021*. Services de la citoyenneté et de l'immigration des États-Unis, Département de la sécurité intérieure des États-Unis, Washington, D.C.
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA) (2021). *International migrant stock 2020*. DESA, New York.
- Direction générale de la migration et des affaires intérieures de la Commission européenne, Optimity Advisors et Seefar (2017). *How West African Migrants Engage with Migration Information En-route to Europe: Studies on Communication Channels Used by Migrants and Asylum Seekers to Obtain Information in Countries of Origin and Transit, with Particular Focus on Online and Social Media*. Commission européenne, Direction générale de la migration et des affaires intérieures, Bruxelles, septembre.
- Dodson, B. (2021). *Gender and gender relations in skilled migration: More than a matter of brains*. In : *The Palgrave Handbook of Gender and Migration* (C. Mora et N. Piper, dir. publ.). Palgrave Macmillan, Cham, pp. 203-220.
- Donato, K. et D. Gabaccia (2015). *Gender and International Migration: From the Slavery Era to the Golden Age*. Russell Sage Foundation, New York.
- Donato, K. et D. Gabaccia (2016). *The global feminization of migration: Past, present and future*. Migration Information Source, Migration Policy Institute, 1^{er} juin.
- Donato, K.M., B. Piya et A. Jacobs (2014). *The double disadvantage reconsidered: Gender, immigration, marital status, and global labor force participation in the 21st Century*. *International Migration Review*, vol 48, n° 1, pp. 335-376.
- EIDidi, H., C. van Biljon, M. Alvi, C. Ringler, N. Ratna, S. Abdulrahim, P. Kilby, J. Wu et Z. ul Arefin Choudhury (2021). *Reducing vulnerability to forced labor and trafficking of short-term, low-skilled women migrant workers in the South Asia to Middle East corridor*. International Food Policy Research Institute Discussion Paper 02049, octobre.
- Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) (2015). *Filipino Women in International Migration: Situation Analysis, Policy Context and International Mechanisms*. ONU Femmes Philippines, Quezon City.
- ONU Femmes (2018). *Returning Home: Challenges and Opportunities for Women Migrant Workers in the Nepali Labour Market*. ONU Femmes, s.l.
- ONU Femmes (2020). *Migrant women and remittances: Exploring the data from selected countries*. Note d'orientation.

ONU Femmes (2021). *Policies and Practice: A Guide to Gender-Responsive Implementation of the Global Compact for Migration*. ONU Femmes, New York.

ONU Femmes (2022). *Sexual violence convictions a reality for Kakuma's refugee community*. ONU Femmes Afrique, communiqué de presse, 18 juin.

ONU Femmes (s.d.). *Glossaire d'égalité de sexes*. Campus eLearning du Centre de formation d'ONU Femmes.

ONU Femmes et DESA (2022). *Progress on the Sustainable Development Goals: The Gender Snapshot 2022*. ONU Femmes et DESA, Division de statistique, New York.

Eröss, A., M.M. Váradi and D. Wastl-Walter (2020). *Cross-border migration and gender boundaries in Central Eastern Europe – Female perspectives*. *Migration Letters*, vol 17, n° 4, pp. 499-509.

Esposito, F. (2020). *Immigration detention and the coloniality of gender*. Article de blog. Centre on Migration, Policy and Society, Université d'Oxford, 18 décembre.

Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation (WIEGO) (2022). *Social Security for Domestic Workers in Latin America*. WIEGO et Federación internacional de trabajadoras del hogar.

Flores, A.R. (2021). *Social acceptance of LGBTI people in 175 countries and locations: 1981 to 2020*. Faculté de droit, Williams Institute, UCLA, novembre.

Freedman, J., A. Latouche, A. Miranda, N. Sahraoui, G. Sanana de Andrade et E. Tyszler (dir. publ.) (2023). *The Gender of Borders: Embodied Narratives of Migration, Violence and Agency*. Routledge, Londres.

Freier, L.F. et N. Fernández Rodríguez (2021). The impact of immigration regulations and visa policies on the gendered nature of international migration. In : *The Palgrave Handbook of Gender and Migration* (C. Mora et N. Piper, dir. publ.). Palgrave Macmillan, Cham, pp. 505-519.

Gammage, S. et N. Stevanovic (2019). Gender, migration and care deficits: What role for the Sustainable Development Goals? *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol 45, n° 14, pp. 2 600-2 620.

Gereke, J., M. Schaub et D. Baldassarri (2020). *Gendered discrimination against immigrants: Experimental evidence*. *Frontiers in Sociology*, vol 5, p. 59.

Global Alliance against Traffic in Women (GAATW) (2021). *Our Work, Our Lives. A day's work*. Magazine électronique, n° 1, août.

Griffiths, M. (2015). "Here, man is nothing!": Gender and policy in an asylum context. *Men and Masculinities*, vol 18, n° 4, pp. 468-488.

Groupe de travail des Nations Unies sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles (2020). *Égalité des genres et recul observé concernant les questions de genre*. Document de position.

GSMA (2018). *Competing with Informal Channels to Accelerate the Digitisation of Remittances*. Rapport de la GSMA, s.l.

Hahn-Schaur, K. (2021). *Awareness-Raising and Information Campaigns on the Risk of Irregular Migration in Pakistan: Background Report*. Centre international pour le développement des politiques migratoires, Vienne.

Hall, L. et W. Clapton (2021). *Programming the machine: Gender, race, sexuality, AI and the construction of credibility and deceit at the border*. *Internet Policy Review*, vol 10, n° 4.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) (2002). *Principes directeurs sur la protection internationale n° 1 : La persécution liée au genre dans le cadre de l'article 1A (2) de la Convention de 1951 et/ou son Protocole de 1967 relatifs au Statut des réfugiés*, 7 mai (HCR/GIP/02/01).

- HCR (2012). [Principes directeurs sur la protection internationale n° 9 : Demandes de statut de réfugié fondées sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre dans le contexte de l'article 1A\(2\) de la Convention de 1951 et/ou de son Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés](#), 13 octobre (HCR/GIP/12/09).
- HCR (2023). [Regional Refugee Response Plan for Afghanistan Situation](#). HCR, s.l.
- HCR (s.d.). [Abris](#). Page Web (consultée le 7 juin 2023).
- Henderson, S. (2022). *Protecting the Rights of Women Migrant Domestic Workers: Structural Violence and Competing Interests in the Philippines and Sri Lanka*. Routledge, Oxfordshire.
- Hennebry, J., H. KC et K. Williams (2021). [Données migratoires et liées au genre : guide pour une gouvernance des migrations tenant compte de la dimension de genre et fondée sur la connaissance des faits](#). OIM, Genève.
- Hennebry, J., N. Piper, H. KC et K. Williams (2022). Bilateral labor agreements as migration governance tools: An analysis from a gender lens. *Theoretical Inquiries in Law*, vol 23, n° 2, pp. 184-204.
- Hennebry, J., K. Williams et M. Walton-Roberts (2016). [Women working worldwide: A situational analysis of women migrant workers](#). Document de recherche de l'ONU Femmes, septembre.
- Hermaszewska, S., A. Sweeney, B. Camminga, R. Botelle, K. Elliot et J. Sin (2022). [Lived experiences of transgender forced migrants and their mental health outcomes: Systematic review and meta-ethnography](#). *British Journal of Psychiatry Open*, vol 8, n° 3, e91.
- Herz, M. (2019). ["Becoming" a possible threat: Masculinity, culture and questioning among unaccompanied young men in Sweden](#). *Identities: Global Studies in Culture and Power*, vol 26, n° 4, pp. 431-449.
- Hoang, L.A. (2011). Gender identity and agency in-migration decision-making: Evidence from Vietnam. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol 37, n° 9, pp. 1 441-1 457.
- Holloway, K., A. Alegria Lozada, M. Daigle et R. Murad (2022). [Changing gender norms in displacement: Venezuelans in Bogotá, Cúcuta and Pasto, Colombia](#). Document de travail du Humanitarian Policy Group, août.
- Hondagneu-Sotelo, P. et E. Avila (2016). ["I'm here, but I'm there": The meanings of Latina transnational motherhood](#). *Gender and Society*, vol 11, n° 5, pp. 548-571.
- Hossain, M., M.A. Akram et E. Perez Pons (s.d.). [Access to and usage of digital remittances: A case study of Ping Money in the Gambia](#). Fonds d'équipement des Nations Unies.
- InfoMigrants (2023). [France: Lack of housing puts migrant women at risk of falling into prostitution](#). *InfoMigrants*, 10 février.
- International Detention Coalition (IDC) (2016). [LGBTI persons in immigration detention](#). Document de position, IDC, Collingwood, juin.
- Iqbal, M. et Y. Gusman (2015). [Pull and push factors of Indonesian women migrant workers from Indramayu \(West Java\) to work abroad](#). *Mediterranean Journal of Social Sciences*, vol 6, n° 5, pp. 167-174.
- Jaji, R. (2021). [Eroding the gains of mobility: COVID-19 and the impact on low-income migrant Zimbabwean women](#). In : *Living in an Era of Emerging Pandemics* (C. Zambakari, S. des Georges, M. Edwards, G. Mannino, G.M. Santangelo et J. Petney, dir. publ.) The Zambakari Advisory, Phoenix, pp. 133-146.
- Johnstone, K. et N. Perera (2020). [Can cooking solutions for refugees better serve gender dynamics?](#) Note de synthèse de l'Institut international pour l'environnement et le développement, septembre.

- Joseph, G., Q. Wang, G. Chellaraj, E.O. Tas, L. Andres, S. Uman Javaid et I. Rajan (2022). [Beyond money: Does migration experience transfer gender norms? Empirical evidence from Kerala, India](#). Groupe de la Banque mondiale, Policy Research Working Paper 9966, mars.
- Kavurmaci, A. (2022). [Filipino migrant women in domestic work: A comparative evaluation among Türkiye, East Asian, and Middle Eastern countries](#). *Sosyal Siyaset Konferansları Dergisi/Journal of Social Policy Conferences*, vol 82, pp. 357-382.
- Kelly, N. (2020). ["I felt like I was born again": First non-binary person granted UK refugee status](#). *The Guardian*, 30 décembre.
- Kleist, N. (2013). Flexible politics of belonging: Diaspora mobilization in Ghana. *African Studies*, vol 72, n° 2, pp. 285-306.
- Kofman, E. (2013). Towards a gendered evaluation of (highly) skilled immigration policies in Europe. *International Migration*, vol 52, n° 3, pp. 116-128.
- Kube, C. et C.E. Lee (2022). [ISIS infiltrated a refugee camp to recruit fighters. Inside the Biden admin's plan to stop it](#). *NBC News*, 6 octobre.
- Kurniati, A., C.-M. Chen, F. Efendi et R. Ogawa (2017). A deskilling and challenging journey: The lived experience of Indonesian nurse returnees. *International Nursing Review*, vol 64, n° 4, pp. 494-501.
- Lam, T. et B.S.A. Yeoh (2018). Migrant mothers, left-behind fathers: The negotiation of gender subjectivities in Indonesia and the Philippines. *Gender, Place and Culture*, vol 25, n° 1, pp. 104-117.
- Lim, I. et K. Datta. Changing practices of providing (financial) care: Gender, digital access and remittances during COVID-19. In : *Research Handbook on Migration, Gender and COVID-19* (M. McAuliffe et C. Bauloz, dir. publ.). Edward Elgar Publishing, Cheltenham, p. 86-104. (à paraître).
- Lim, L.L. (2016). Gender sensitivity in labour migration-related agreements and MOUs. Research series, ILO Global Action Programme on Migrant Domestic Workers and their Families.
- Lindsjö, C., K. Sjögren Forss, C. Kumlien et M. Råmgard (2021). [Health promotion focusing on migrant women through a community based participatory research approach](#). *BioMed Central Women's Health*, vol 21, n° 365.
- Liu, C.-W. (2020). Return migration, online entrepreneurship and gender performance in the Chinese "Taobao families". *Asia Pacific Viewpoint*, vol 61, n° 3, pp. 478-493.
- Lutz, H. et A. Amelina (2021). Intersectionality and transnationality as key tools for gender-sensitive migration research. In : *The Palgrave Handbook of Gender and Migration* (C. Mora et N. Piper, dir. publ.). Palgrave Macmillan, Cham, pp. 55-72.
- Lynn-Ee Ho, E. et W.-C. Ting (2022). [Geographies of transnational domesticity: Migration risks, intersectional disadvantage, and mitigation strategies by foreign domestic workers from Myanmar](#). *The Professional Geographer*, vol 75, n° 1, pp. 145-154.
- Malekmian, S. (2022). [Gay refugees face extra hurdles when trying to bring their partners to join them in Ireland](#). *Dublin Inquirer*, 9 février.
- Manganini, I. (2020). [The refugee status determination of transgender asylum seekers: A queer critique](#). Global migration research paper no. 24, Global Migration Centre.

- McAuliffe, M. (2017). [Self-agency and asylum: A critical analysis of the migration patterns and processes of Hazara irregular maritime asylum seekers to Australia](#) [Thèse de doctorat]. Faculté de démographie, Université nationale australienne, Canberra.
- McAuliffe, M. (2023). [AI in migration is fuelling global inequality: How can we bridge the gap?](#) Réunion annuelle du Forum économique mondial, 25 janvier.
- McAuliffe, M. et M. Iqbal (2022). [Struggling to survive: Gender, displacement, and migration in Taliban-controlled Afghanistan](#). Center for Strategic and International Studies, commentaire, 23 février.
- McAuliffe, M., J. Blower et A. Beduschi (2021) [Digitalization and artificial intelligence in migration and mobility: Transnational implications of the COVID-19 pandemic](#). *Societies* 2021, 11.
- McAuliffe, M. et A. Triandafyllidou (dir. publ.) (2021). [Rapport État de la migration dans le monde 2022](#). OIM, Genève.
- McAuliffe, M., A. Kitimbo et B. Khadria (2019). [Réflexion sur les contributions des migrants à une époque de difficultés croissantes et de désinformation rampante](#). In : [Rapport État de la migration dans le monde 2020](#). OIM, Genève, pp. 128-165.
- Mehzer, Z., G. Nassif et C. Wilson (2021). [Migrant Workers' Rights Are Women's Rights. Women Migrant Domestic Workers in Lebanon: A Gender Perspective](#). Université libano-américaine, Institut arabe pour les femmes, OIT, OIM et ONU Femmes, 16 juin.
- Miletto, M., M.A. Caretta, F.M. Burchi et G. Zanlucchi (2017). [Migration and its Interdependencies with Water Scarcity, Gender and Youth Employment](#). UNESCO, Paris.
- Mondain, N. et A. Diagne (2013). Discerning the reality of “those left behind” in contemporary migration processes in sub-Saharan Africa: Some theoretical reflections in the light of data from Senegal. *Journal of Intercultural Studies*, vol 34, n° 5, pp. 503-516.
- Mones, C.G.G. (2022). [It's more than just the money, why Filipino nurses are leaving](#). Global Migration Media Academy, 14 septembre.
- Monsutti, A. (2007). Migration as a rite of passage: Young Afghans building masculinity and adulthood in Iran. *Iranian Studies*, vol 40, n° 2, pp. 167-185.
- Nations Unies (1951). [Convention relative au statut des réfugiés](#), adoptée le 28 juillet (*Recueil des Traités*, vol 189, p. 137).
- Nations Unies (1966a). [Pacte international relatif aux droits civils et politiques](#), adopté le 16 décembre (*Recueil des Traités*, vol 999, p. 171).
- Nations Unies (1966b). [Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels](#), adopté le 16 décembre (*Recueil des Traités*, vol 993, p. 3).
- Nations Unies (1967). [Protocole relatif au statut des réfugiés](#), adopté le 31 janvier (*Recueil des Traités*, vol 606, p. 267).
- Nations Unies (1979). [Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes](#), adoptée le 18 décembre (*Recueil des Traités*, vol 1249, p. 13).
- Nations Unies (1995). [Déclaration et Programme d'action de Beijing](#), adoptés le 15 septembre à l'occasion de la 16^e séance plénière de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

Nations Unies (2020). [Data strategy of the Secretary-General for action by everyone, everywhere with insight, impact and integrity: 2020–22](#). Nations Unies, New York.

Nations Unies (2021). [Restoring trust and inspiring hope: The next five years for the United Nations](#). Exposé de la vision d'António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, 23 mars.

Ncube, A., Y.T. Bahta et A.J. Jordaan (2020). [Job market perceptions of African migrant women in South Africa as an initial and long-term coping and adaptation mechanism](#). *Journal of International Migration and Integration*, vol 21, pp. 1 165-1 185.

Nouvelle-Zélande, Gouvernement de la (2023). [2023 Census: Final Content Report](#). Stats NZ.

Nisrane, B.L., R. Ossewaarde et A. Need (2020). [The exploitation narratives and coping strategies of Ethiopian women return migrants from the Arabian Gulf](#). *Gender, Place and Culture*, vol 27, n° 4, pp. 568-586.

North, A. (2019). [Migration, displacement and education: Building bridges, not walls. Gender, migration and non-formal learning for women and adolescent girls](#). Document de référence pour le Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019, UNESCO.

Nusbaum, R. (2015). [U.S. recognizes equality of all life partners for refugee family reunification](#). Article de blog. HIAS, 22 octobre.

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) (2015). [The Role of Recruitment Fees and Abusive and Fraudulent Practices of Recruitment Agencies in Trafficking in Persons](#). ONUDC, Vienne.

ONUDC (2022). [Global Report on Trafficking in Persons 2022](#). ONUDC, Vienne.

Ogba, U., J. Kamau et S. Vossenbergh (2021). [Migrant-centric and gender-smart digital remittances: The principles to designing digital remittances that migrants want and need](#). Document de travail du Fonds d'équipement des Nations Unies, décembre.

Ong, T., D. Mellor et S. Chettri (2019). [Multiplicity of stigma: The experiences, fears and knowledge of young trafficked women in Nepal](#). *Sexual and Reproductive Health Matters*, vol 27, n° 3, pp. 32-48.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Commission européenne (2018). [Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2018](#). OCDE, Paris.

Organisation internationale du Travail (OIT) (2015). [ILO Global Estimates on Migrant Workers: Results and Methodology](#). OIT, Genève.

OIT (2018). [Femmes et hommes dans l'économie informelle : Un panorama statistique](#). Troisième édition. OIT, Genève.

OIT (2020). [Media-Friendly Glossary on Migration: Women Migrant Workers and Ending Violence Against Women \(EVAW\) Edition](#). Initiative Spotlight des Nations Unies et de l'Union européenne, Genève.

OIT (2021a). [ILO Global Estimates on International Migrant Workers: Results and Methodology](#). OIT, Genève.

OIT (2021b). [Media engagement to improve gender-sensitive labour migration reporting](#). Communiqué de presse, 22 octobre.

OIT (2021c). [The Integrated Gender Responsiveness-One Roof Services Office \(LTSA-MRC\) in Cirebon receives Indonesian migrant worker award from the Ministry of Manpower](#). Communiqué de presse, 21 décembre.

OIT (2022). [Emploi et questions sociales dans le monde](#). WESO Data Finder (page consultée le 16 octobre 2022).

- OIT et Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) (2022). *A Very Beautiful but Heavy Jacket: The Experiences of Migrant Workers with Diverse Sexual Orientation, Gender Identity and Expression in South-East Asia*. OIT, Genève.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM) (2019). *Glossary on Migration*. International Migration Law no. 34. OIM, Genève.
- OIM (2020). *Gendered Patterns of Women and Girls' Migration Along the Eastern Corridor*. Série thématique – Rapport d'étude de cas n° 1, Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique, Nairobi, décembre.
- OIM (2021a). *SOGIESC: Glossary of terms*. Mai.
- OIM (2021b). *Rapport État de la migration dans le monde 2022*. OIM, Genève.
- OIM (2021c). *COVID-19 Impact Assessment on Returned Overseas Filipino Workers*, Matrice de suivi des déplacements, Bureau de pays de l'OIM aux Philippines, Makati City.
- OIM (2021d). *International standards on the protection of people with diverse sexual orientation, gender identity, gender expression and sex characteristics (SOGIESC) in the context of migration*. International migration law information note, mai.
- OIM (2023a). Politique de l'OIM relative à l'égalité des genres. OIM, Genève (à paraître).
- OIM (2023b). *Déclaration de l'OIM sur la situation des migrants en Tunisie*. Communiqué de presse, 8 mars.
- Organization for Security and Cooperation in Europe (OSCE) (2021). *Regularization of migrants in an irregular situation in the OSCE region: Recent developments, points for discussion and recommendations*. Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, août.
- Pajnik, M. et V. Bajt (2012). Migrant women's transnationalism: Family patterns and policies. *International Migration*, vol 50, n° 5, pp. 153-168.
- Pasura, D. et A. Christou (2018). Theorizing Black (African) transnational masculinities. *Men and Masculinities*, vol 21, n° 4, pp. 521-546.
- Pedone, C., B. Agrela Romero et S. Gil Araujo (2012). *Políticas públicas, migración y familia. Una mirada desde el género*. *Papers*, vol 97, n° 3, pp. 541-568.
- Pérez, L.M. et L.F. Freier (2023). *Of prostitutes and thieves: The hyper-sexualisation and criminalisation of Venezuelan migrant women in Peru*. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol 49, n° 3, pp. 715-733.
- Pineros-Leano, M., L. Yao, A. Yousuf et G. Oliveira (2021). *Depressive symptoms and emotional distress of transnational mothers: A scoping review*. *Frontiers in Psychiatry*, vol 12.
- Piper, N. (2008). Feminisation of migration and the social dimensions of development: The Asian case. *Third World Quarterly*, vol 29, n° 7, pp. 1287-1303.
- Piper, N. (2022). *Temporary labour migration in Asia: The transnationality–precarity nexus*. *International Migration*, vol 60, pp. 38-47.
- Plateforme genre + migration (s.d.). [Page d'accueil](#) (consultée le 17 juillet 2023).
- Plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite (CTDC) (s.d.). [Human trafficking and gender: Differences, similarities and trends](#). Page Web (consultée le 23 mai 2023).

Platt, M., G. Baey, B.S. Yeoh, C. Yen Khoo et T. Lam (2017). [Debt, precarity and gender: Male and female temporary labour migrants in Singapore](#). *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol 43, n° 1, pp. 119-136.

Pôle de gestion des connaissances UE-OIM et Samuel Hall (2023). [La réalité des migrants de retour sur leurs besoins en matière de santé en fonction de leur genre](#). Article de blog. OIM, 8 mars.

Poya, F. (2021). [Preliminary study on the inclusion for digital empowerment for migrant women: Bulgaria, Czech Republic, Germany, Greece, Italy, the Netherlands](#). European Network of Migrant Women, juillet.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2020). [Tackling Social Norms: A Game Changer for Gender Inequalities](#). 2020 Human Development Perspectives, PNUD, New York.

PNUD (2022). [Rapport sur le développement humain 2021/2022. Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation](#). PNUD, New York.

Prothmann, S. (2017). [Migration, masculinity and social class: Insights from Pikine, Senegal](#). *International Migration*, vol 56, n° 4, pp. 96-108.

Raghuram, P. et G. Sondhi (2021). Gender and international student migration. In : *The Palgrave Handbook of Gender and Migration* (C. Mora et N. Piper, dir. publ.). Palgrave Macmillan, Cham, pp. 221-235.

Rajan, S.I. et J. Joseph (2020). Migrant domestic workers in the GCC: Negotiating contested politics and contradictory policies. In : *Asianization of Migrant Workers in the Gulf Countries* (S.I. Rajan et G.Z. Oommen, dir. publ.). Springer, Singapour, pp. 233-246.

Raus, M. et G.M. Roma (2020). [Gender and migration: ICMPD work in Bangladesh](#). Migration and Forced Displacement Network, décembre.

Refugee Law Project (2013). [Promoting accountability for conflict-related sexual violence against men: A comparative legal analysis of international and domestic laws relating to IDP and refugee men in Uganda](#). Document de travail n° 24 du Refugee Law Project, juillet.

Reis, S. (2020). [Migrant women and social security](#). Background briefing from the UK Women's Budget Group, mars.

République des Philippines, Gouvernement de la (s.d.). [Department of Migrant Workers](#). Page Web (consultée le 4 juillet 2023).

Réseau des Nations Unies sur les migrations (2022). [Guidance on bilateral labour migration agreements](#). Groupe de travail thématique 4 du Réseau des Nations Unies sur les migrations, février.

Rojas Coppari, P. et S. Poirier. Addressing irregularity and combating vulnerabilities: Regularization programmes implemented during and as a result of COVID-19. In : *Research Handbook on Migration, Gender and COVID-19* (M. McAuliffe et C. Bauloz, dir. publ.). Edward Elgar Publishing, Cheltenham, à paraître.

Rosas, C. (2013). [When husbands go after. Thoughts and feelings of Peruvian men about their secondary place in family migration to Argentina](#). Conférence internationale sur le genre et la migration, Istanbul.

Safa, N., R. Sharples et K. Dunn (2023). [The impact of stereotypical constructions of masculinity among the Rohingya population living in the Kutupalang Rohingya camp in Bangladesh](#). *Gender, Technology and Development*, vol 27, n° 2, pp. 207-226.

Saïd, I.L. (2021). The gender dimensions of technology in the context of migration and displacement: A critical overview. In : *Research Handbook on International Migration and Digital Technology* (M. McAuliffe, dir. publ.). Edward Elgar Publishing, Cheltenham, p. 267-283.

- Samari, G. (2021). [Coming back and moving backwards: Return migration and gender norms in Egypt](#). *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol 47, n° 5, pp. 1103-1118.
- Schiele, M. (2021). [Life satisfaction and return migration: Analysing the role of life satisfaction for migrant return intentions in Germany](#). *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol 47, n° 1, pp. 110-129.
- Sha, H. (2021). [Migrant network as social capital: The social infrastructure of migration](#). MIDEQ : La migration pour le développement et l'égalité, novembre.
- Shivakoti, R., S. Henderson et M. Withers (2021). [The migration ban policy cycle: A comparative analysis of restrictions on the emigration of women domestic workers](#). *Comparative Migration Studies*, vol 9, n° 36.
- Sinatti, G. (2019). [Return migration, entrepreneurship and development: Contrasting the economic growth perspective of Senegal's diaspora policy through a migrant-centred approach](#). *African Studies*, vol 78, n° 4, pp. 609-623.
- Singh, N. (2021). [A collaborative effort to diagnose the effect of social norms on women's financial inclusion](#). Article de blog. FinEquity, 5 avril.
- Spitzer, D. (2022). [COVID-19 and the intersections of gender, migration status, work and place: Focus on Hong Kong Special Administrative Region, China, and Ontario, Canada](#). In : *The Impacts of COVID-19 on Migration and Migrants from a Gender Perspective*. OIM, Genève, pp. 17-32.
- Suh, S.C. (2017). [Negotiating masculinity across borders: A transnational examination of Korean American masculinities](#). *Men and Masculinities*, vol 20, n° 3, pp. 317-344.
- Trapolini, E. et C. Giudici (2021). [Gendering health differences between nonmigrants and migrants by duration of stay in Italy](#). *Demographic Research*, vol 45, pp. 221-258.
- Triandafyllidou, A., L. Bartolini et C.F. Guidi (2019). [Exploring the Links between Enhancing Regular Pathways and Discouraging Irregular Migration](#). OIM, Genève.
- Tryfonidou, A. et R. Wintemute (2021). [Obstacles à la libre circulation des familles arc-en-ciel dans l'Union](#). Parlement européen, Département thématique des droits des citoyens et des affaires constitutionnelles, Direction générale des politiques internes, mars (PE 671.505).
- Tuccio, M. et J. Whaba (2018). [Return migration and the transfer of gender norms: Evidence from the Middle East](#). *Journal of Comparative Economics*, vol 46, pp. 1006-1029.
- Turner, L. (2020). [Syrian refugee men in Za'tari Camp: Humanitarianism, masculinities and "vulnerabilities"](#). Centre de connaissance de la société civile, Liban, juillet.
- Union européenne (2021). [Directive \(UE\) 2021/1883 du Parlement européen et du Conseil du 20 octobre 2021 établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi hautement qualifié, et abrogeant la directive 2009/50/CE du Conseil](#). 28 octobre (JO L 382/1).
- Union internationale des télécommunications (UIT) (2022). [Réduire les inégalités hommes-femmes](#). Page Web (consultée le 1^{er} mars 2023).
- Vision Mondiale Canada (s.d.). [Tackling gender-based violence in the world's largest refugee camp](#). Vision Mondiale.
- Vlase, I. (2013). ["My husband is a patriot!": Gender and Romanian family return migration from Italy](#). *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol 39, n° 5, pp. 741-758.

Walton-Roberts, M. (2012). Contextualizing the global nursing care chain: International migration and the status of nursing in Kerala, India. *Global Networks*, vol 12, n° 2, pp. 175-194.

Walton-Roberts, M. (2020). Occupational (im)mobility in the global care economy: The case of foreign-trained nurses in the Canadian context. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol 46, n° 16, pp. 3441-3456.

Walton-Roberts, M., S.I. Rajan et J. Joseph (2022). [Gendered mobility and multi-scalar governance models: Exploring the case of nurse migration from India to the Gulf](#). In : *The South Asia to Gulf Migration Governance Complex* (C.A. Ennis et N. Blarel, dir. publ.) Bristol University Press, Bristol, pp. 35-54.

Ward, D.G. (2019). [Public attitudes toward young immigrant men](#). *American Political Science Review*, vol 113, n° 1, pp. 264-269.

Watanabe, A. (2019). Enhancing resilience: The roles of pre-departure programs for the migrant domestic workers toward Arab Gulf States. In : *Asian Migrant Workers in the Arab Gulf States: The Growing Foreign Population and their Lives* (M. Ishii, N. Hosoda, M. Matsuo et K. Horinuki, dir. publ.). Brill, Leiden, pp. 125-141.

Weeraratne, B. (2023). [Relaxing the ban on female migration: Will it help solve the economic crisis in Sri Lanka?](#) *Migration Policy Practice*, vol 12, n° 1, pp. 4-10.

Women in Diaspora Communities as Champions of Learning to Live Together (2019). [Migrant Women as Champions of Learning](#), s.l.

WIEGO (s.d.). [Occupational groups in the informal economy](#). Page Web (consultée le 4 juillet 2023).

Women's Refugee Commission (WRC) (2019). ["More Than One Million Pains": Sexual Violence against Men and Boys on the Central Mediterranean Route to Italy](#). WRC, New York.

WRC et UNICEF (2021). [Supporting young male refugees and migrants who are survivors or at risk of sexual violence: A field guide for frontline workers in Europe](#). Bureau régional de l'UNICEF pour l'Europe et l'Asie centrale, et WRC Sexual Violence Project.

Wyss, A. (2022). *Navigating the European Migration Regime: Male Migrants, Interrupted Journeys and Precarious Lives*. Bristol University Press, Bristol.